



Gravelines

MAGAZINE



UNE RENTRÉE
CONNECTÉE

**RENCONTRE AVEC
BERTRAND RINGOT**
MAIRE DE GRAVELINES



Pages
6 à 13

→ ACTUS

ÉDUCATION / RENTRÉE SCOLAIRE 2015	4-5
VIE MUNICIPALE / RENCONTRE AVEC BERTRAND RINGOT	6-13
JEUNESSE / LE FIJ, UN ATOUT POUR LES JEUNES	14
ÉVÉNEMENT / SALON DU BÉBÉ	15
CULTURE / UN GUIDE DÉBORDANT DE DÉCOUVERTES CULTURELLES	16-17
COMMERCES / DES COMMERCES PROCHES DE CHEZ VOUS	18
SANTÉ / LE SYNDROME D'ALCOOLISATION FœTALE	23
ATOUTS VILLE / DU NOUVEAU POUR LES JEUNES GRAVELINOIS	24
SOLIDARITÉ / AFEJI : LA CULTURE DE LA SOLIDARITÉ	25
GRAVELINES C'EST SPORT /	26
SPORTS / JEU, SET ET MATCH POUR L'USG TENNIS	27
ASSOCIATIONS / L'INFO DES ASSOS / VIE PRATIQUE	28-29
TRAVAUX / LES RÉALISATIONS EN COURS	30

→ AGENDA

→ EN BREF

/ LES ACTUALITÉS EN BREF	31-33
/ BON APPÉTIT LES PETITS !	31
/ ÉTAT CIVIL	33

→ VIVRE À GRAVELINES

→ CONSEIL MUNICIPAL

→ TRIBUNES

4-5



6-13



15



16-17



UNE ACTUALITÉ DENSE POUR CETTE RENTRÉE



Chère Gravelinoise, Cher Gravelinois,

En cette période de rentrée, Gravelines Magazine consacre un sujet au **bilan des Nouvelles Activités Péri-scolaires**, mises en place pour l'année scolaire 2014-2015 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. **L'objectif a été atteint, mais nous restons attentifs avec les enseignants au bien être et à l'épanouissement de nos élèves gravelinois** : c'est pourquoi **quelques aménagements ont été apportés** à ce dispositif.

Nos écoles accueillent toujours autant d'élèves dans des conditions que nous souhaitons propices à leur évolution personnelle. **Investir dans l'éducation est une nécessité pour garantir un avenir à notre jeunesse.** C'est un engagement fort de notre équipe municipale.

J'ai par ailleurs **eu le plaisir de recevoir l'équipe de Gravelines Magazine qui m'a sollicité pour répondre à des questions d'actualité concernant la vie de notre ville.**

Plusieurs thèmes, dont le budget municipal, l'éducation, le logement, **ont été abordés au cours de cet entretien** que je vous invite à découvrir en page 6.

Après une saison estivale réussie, en ce mois de septembre, **la Ville vous propose des rendez-vous sportifs et culturels importants** : les Journées Européennes du Patrimoine, la Fête des Islandais, les Boucles de l'Aa ou encore le Festival du Rire... Ils constituent **des temps forts de découverte, de partage et de rencontre : n'hésitez pas à y participer.**

Excellente rentrée scolaire à toutes et tous.

À bientôt
Votre Maire,

Bertrand Ringot,
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande Synthe
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, les Adjointes et Conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous. Contact : Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29



Imprim'Vert
Mon imprimeur agit pour l'environnement
Dépot légal: 2e trimestre 2001
ISSN: 1632-4285
Imprimerie Pacaud
Coudekerque-Branche
03 28 64 26 84
Certifiée Imprim'Vert
Imprimé sur papier recyclé.



Le 1^{er} septembre, 1334 enfants ont fait leur rentrée dans les dix écoles maternelles et élémentaires publiques de Gravelines. L'occasion de faire le bilan de l'année écoulée qui a vu la mise en place des NAP et d'évoquer les projets et changements à venir.

RENTRÉE SCOLAIRE 2015

TOUT EST PRÊT POUR ACCUEILLIR ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS !



La parole à Michèle Kerckhof-Lefranc, Adjointe à l'Education et à la Culture et à Valérie Genevet, Conseillère municipale déléguée aux Ecoles Maternelles et Élémentaires.

« Nous sommes un peu plus sereins cette année », confie Michèle Kerckhof-Lefranc, Adjointe à la Culture et à l'Education. « L'an dernier à la même époque, nous préparions d'arrache-pied

la mise en place des TAP*, devenus depuis NAP, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.**

C'était un travail énorme que la Direction de l'Education a su mener à bien. Nous sommes vraiment heureuses de constater que, globalement, tout s'est bien passé. **Les enfants sont dans une grande majorité, très satisfaits par les activités proposées** que nous avons voulu à la fois ludiques, sportives et culturelles, afin qu'elles apportent réellement un plus à chaque enfant et soient complémentaires à l'école ». L'an dernier, **1332 élèves de maternelle et d'élémentaire ont fréquenté les NAP**, soit plus de 80 % des enfants inscrits dans les établissements scolaires publics. « Vous imaginez ce que cela a signifié en termes de logistique, de mobilisation des équipements de la ville et d'emplois d'animateurs diplômés », continue Michèle Kerckhof-Lefranc. « Sans que cela ne

DEUX TBI (TABLEAU BLANC INTERACTIF) SUPPLÉMENTAIRES PAR ÉCOLE SERONT INSTALLÉS

soit facturé aux parents, je tiens à le rappeler également ».

Pour cette rentrée scolaire, 919 enfants sont déjà inscrits aux NAP. Suite au retour d'expérience, quelques aménagements ont été apportés pour les élèves des écoles maternelles. « Nous assouplissons l'heure et demi d'activité », précise Valérie Genevet. « Nous allons plutôt partir sur **2 fois 45 minutes, plus proche de leur capacité de concentration**.

Et, en fonction de la fatigue constatée chez les petits, il sera possible de morceler encore davantage ce temps. La décision reviendra, au cas par cas, au pilote de l'activité ».

En 2015, les écoles publiques de Gravelines continuent de s'informer. Deux TBI (Tableau Blanc Interactif) supplémentaires par école seront installés, ce qui portera leur nombre à trois par école. « Nous avons constaté combien cet outil était apprécié, tant par les professeurs des écoles que par leurs élèves », commente l'Adjointe à l'Education. « C'est un moyen supplémentaire pour apprendre, plus ludique et complètement dans l'air du temps que les élèves s'approprient très vite. Nous avons également équipé, à titre expérimental, 3 classes élémentaires de 48 tablettes numériques (1 par élève).

Pour la poursuite de ce plan d'équipement

numérique, nous avons suivi la volonté des enseignants qui est de généraliser les TBI en équipant les écoles selon un plan pluriannuel.

Sur le plan pédagogique, la Ville apporte son aide aux enseignants en proposant pléthore de projets culturels, sportifs, civiques, environnementaux incluant ateliers et sorties. Ces projets sont agréés par l'Inspection de l'Education Nationale. Autre aide de la Ville aux écoles publiques : 2 animatrices en langue vivante (anglais et allemand) interviennent deux fois 45 minutes par semaines dans les classes élémentaires, à partir du CE2.

On l'aura compris, l'Education est bien l'une des priorités de la Municipalité. » ■

*Temps d'Activités Péri-scolaires

**Nouvelles Activités Péri-scolaires

1334

élèves dans les écoles maternelles et élémentaires publiques

→ **64** enseignants dans les écoles maternelles et élémentaires publiques

→ **160** agents au service des écoles maternelles et élémentaires publiques

→ **919** enfants participant aux Nouvelles Activités Péri-scolaires



+ d'infos
Direction de l'Education et de l'Enfance
Tél : 03 28 23 59 24

DU CÔTÉ DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

La cuisine centrale de Gravelines a en charge huit restaurants scolaires. De un à trois services sont nécessaires pour accueillir les enfants qui y déjeunent les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

A partir de septembre, les menus seront prioritairement élaborés avec **des produits locaux de saison** favorisant « les circuits-courts ». Une grande attention sera toujours portée à **la valeur nutritionnelle et à l'équilibre des repas**. « **L'idée est bien de proposer des repas de haute qualité aux enfants** », précise Marie-Madeleine Dubois, Adjointe à la Restauration Scolaire et à la Petite Enfance. « **Tout cela en concertation, bien sûr, avec les nutritionnistes de la cuisine centrale** ». Comme chaque année, en fonction des fêtes et des saisons, des animations et des repas spécifiques seront proposés aux enfants. On peut noter par exemple, « les herbes aromatiques », pour la Semaine du goût en octobre, « le plein de vitamines C » autour des agrumes en janvier ou encore une semaine « Ch'ti » en mars.



RENCONTRE AVEC BERTRAND RINGOT MAIRE DE GRAVELINES

Début août, nous avons rencontré Bertrand Ringot. Le Maire de Gravelines a souhaité évoquer la baisse des dotations de l'Etat, afin de participer à la réduction du déficit national, qui va toutefois diminuer le budget de la ville de 4,5 millions d'euros d'ici à 2017.

Par ailleurs, il a indiqué quelques axes de travail pour les années à venir et il a tenu à expliquer les arbitrages budgétaires auxquels la Municipalité doit faire face. Au-delà, Bertrand Ringot fait un point sur l'actualité Municipale notamment en termes de logements, d'éducation et de développement économique. Lors de cet échange, nous avons rencontré un homme passionné par sa ville.

Une partie du comité de pilotage budgétaire



Gravelines Magazine :
Bertrand Ringot, vous êtes confronté, comme tous les Maires de France, à une baisse des dotations de l'Etat inédite par son ampleur. Comment cela se traduit-il pour Gravelines ?

Bertrand Ringot : C'est très simple. Entre cette baisse drastique et la péréquation horizontale, qui consiste à faire cotiser les communes dites «riches» à un fonds national pour le reverser à des communes moins dotées, **Gravelines perd 1,5 million d'euros de recettes par an, soit 4,5 millions d'euros d'ici 2017.** Dans le même temps, nos dépenses de fluides (électricité, gaz, eau...) continuent d'augmenter, de même que les autres charges. L'équation est donc simple: faire autant avec moins, avec toujours la volonté d'innover.

Pour contenir la baisse des recettes, le plus simple n'aurait-il pas été d'augmenter les taux des impôts locaux ?

Beaucoup de communes l'ont fait. Pour le moment, **nous nous y refusons... ce serait une solution de facilité dans un contexte où la pression fiscale est déjà importante.**

La solution n'est-elle pas dans l'augmentation de l'endettement de la ville ?

C'est vrai que lorsque l'on a moins d'argent, on peut être tenté de recourir à l'emprunt. Nous allons le faire mais de manière raisonnée. Avec mon équipe, nous avons en effet une règle: **ne jamais emprunter plus que ce que nous remboursons en règle générale, pour garder notre capacité d'investissement, afin de ne pas se ré-endetter.**

“ NOUS NOUS REFUSONS À AUGMENTER LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX... CE SERAIT UNE SOLUTION DE FACILITÉ. ”

La dette de la ville s'élevait à 45 millions d'euros en 2001. Elle est aujourd'hui d'un peu plus de 20 millions. Si nous arrêtons d'emprunter à partir de maintenant, il nous faudrait 4 ans pour rembourser intégralement notre dette. **C'est une situation tout à fait saine**, le seuil critique se situant entre 10 et 12 ans. Nous avons donc une marge de manœuvre intéressante.





Pas d'augmentation d'impôt, recours à l'emprunt très modéré... Quelles sont donc les solutions que vous avez choisies pour réussir à boucler votre budget ?

Dès l'annonce, en 2014, de la baisse des dotations pour 2015, 2016 et 2017, j'ai décidé, avec mon équipe, de mettre en place **des comités de pilotage budgétaires pour chaque Direction** (fêtes, éducation, sports, culture, communication)... Chacun d'entre eux a regardé ligne par ligne quelles économies il était possible de réaliser. Vous imaginez la somme de travail que cela a représenté. Il y a des débats et c'est important.

"LA DETTE DE LA VILLE S'ÉLEVAIT À 45 MILLIONS D'EUROS EN 2001. ELLE EST AUJOURD'HUI D'UN PEU PLUS DE 20 MILLIONS."

Ce n'est jamais de gaieté de cœur que l'on supprime un service, une fête, ou que l'on baisse une subvention. L'idée a toujours été de jauger la pertinence de la dépense par rapport au service rendu à la population.

Concrètement, quelles dépenses avez-vous dû vous résoudre à supprimer ou à diminuer ?

On ne va pas tout détailler mais, nous avons, par exemple, décidé d'**augmenter d'un an chaque année l'âge minimal pour bénéficier du voyage des Ainés**. Ce sera 61 ans en 2016, puis 62 en 2017 pour arriver à un âge minimal de 65 ans. Cela représente une économie substantielle pour la commune.



Nous maintenons le séjour de Classes de neige à Entremont, très attendu par nos élèves de CM2, mais il va passer de 15 à 13 jours. **Nous avons également, dès cet été, réduit le nombre de nos saisonniers.**

Par ailleurs, **un effort mesuré sera demandé aux associations** sans affecter leurs charges de personnel qui contribuent, avec les bénévoles, au dynamisme de notre ville.

Nous réfléchissons également à **une coupure de l'éclairage public à certaines heures de la nuit** et avons également entrepris **un vaste programme d'isolation de nos bâtiments** afin de faire baisser la facture énergétique. A contrario, **nous avons décidé de ne pas toucher au Marché de Noël. Il sera même étendu.**

C'est un moment festif que les gravelinois apprécient beaucoup. Il draine énormément de monde en centre-ville, avec les retombées économiques que cela suppose.

Ces économies sont nécessaires mais sans doute pas suffisantes. N'y a-t-il pas des réformes structurelles à mettre en place également à Gravelines ?

Si bien sûr et nous sommes en train d'y réfléchir sérieusement avec les élus de la majorité. Mais ce sont des réformes lourdes qui ne peuvent pas être mises en place en quelques mois. Par exemple, une Municipalité a-t-elle encore réellement vocation à gérer un bowling et un centre d'hébergement ? Cela relève a priori du secteur privé désormais, motivé par ces activités. C'est la raison pour laquelle **nous souhaitons à court terme céder l'Hôtel du Polder à un**

investisseur privé et nous réfléchissons au devenir du bowling, en veillant particulièrement à préserver l'emploi existant.

"NOUS AVONS DÉCIDÉ DE NE PAS TOUCHER AU MARCHÉ DE NOËL. IL SERA MÊME ÉTENDU."

Pour continuer sur les réformes structurelles, **une Municipalité a-t-elle vocation à être propriétaire d'un camping, d'un réseau câblé, d'une télévision locale, etc... ?** Tout cela est donc soumis à débat et à analyse. Nous y travaillons, en pensant «économies» tout en gardant en tête «services à la population» et «préservation de l'emploi».

Nous l'avons vu, la baisse du budget affecte l'ensemble des dépenses de la ville. Avez-vous, néanmoins, et dans la mesure du possible, gardé des priorités en termes de dépenses ?

Oui. L'Education, par exemple, parce qu'elle touche à l'avenir de nos enfants, est et restera une priorité pour Gravelines. Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, entrée en application à la rentrée 2014, les élus et le personnel du service «Education», en lien avec l'Education nationale, se sont très fortement impliqués pour mettre en place des NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaires) très variées et intéressantes pour l'éveil des enfants. **Nous avons dû recruter des animateurs, mettre en place une lourde logistique. Cela a un coût pour notre commune. Nous avons choisi de le financer entièrement, sans demande de participation aux parents.** Cela ne va pas changer. La culture reste aussi une priorité. Nous avons mis en place «la carte Culture», qui permet à tous d'assister à des spectacles ou de pratiquer une activité culturelle à moindre coût. Globalement, **nous faisons en sorte que la pratique culturelle soit très accessible à Gravelines.**

Malgré la baisse de nos recettes, nous avons, par exemple, décidé de **maintenir la gratuité des cours à l'École Municipale de Musique pour les Gravelinois.**





Malgré la baisse de son budget, la ville garde-t-elle la capacité d'investir ? La question n'est pas anodine. Une ville qui investit, c'est une ville qui fait travailler les entreprises locales et donc, qui contribue à créer de l'emploi.

En 2014, la ville a investi plus de 7,5 millions d'euros. Dans les années futures, nous serons davantage dans une fourchette comprise entre 5 et 6 millions. Même si elle est en baisse, notre capacité d'investissement reste très importante, eu égard à la taille de la ville. Gravelines est l'un des tous premiers donneurs d'ordres pour les entreprises du littoral. Nous souhaitons qu'elle le reste. La commune est à la tête d'un patrimoine important qu'elle se doit de préserver. Nous avons, par exemple, **de gros projets de rénovation à Sportica.**

"NOTRE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT RESTE TRÈS IMPORTANTE, EU ÉGARD À LA TAILLE DE LA VILLE"

Le projet Aréna étant arrêté, le BCM va continuer à jouer tous ses matchs à Gravelines. Dans ces conditions, le club nous propose d'**ajouter 700 à 800 places assises à la salle de basket, avec le soutien de la CUD, ce qui générera des recettes supplémentaires pour le club, le rendant ainsi moins dépendant des subventions.**

Nous avons commencé à travailler sur le dossier.

Par ailleurs, **la piscine a besoin d'investissements.** L'idéal serait de renforcer le partie ludique afin d'attirer du public supplémentaire tout en gardant le bassin principal et la fosse de plongée.

Nous souhaiterions également créer **un vrai espace congrès polyvalent dans l'ancienne salle de tennis.** Nous avons également l'Arsenal et le patrimoine historique dont il faut poursuivre la rénovation, nos écoles et nos trois églises à entretenir, le port de plaisance et la plage à embellir.

Même si beaucoup a déjà été fait, il reste encore à faire.

Vous parlez investissements et travaux. Puisque nous sommes sur le volet économique, pouvez-vous nous dire quelques mots sur les projets que vous comptez mettre en place à court terme pour le développement de Gravelines ?

Ils sont nombreux, j'évoquerai 2 sujets : d'abord, **la création d'une zone commerciale autour d'un Intermarché dont la surface commerciale aura doublé** et qui répondra beaucoup mieux aux attentes de la clientèle. Il sera situé à côté du Pont-de-Pierre et créera de nouveaux emplois. **Six enseignes complémentaires et non pas concurrentes**, j'insiste sur ce point, des

commerces locaux sont attendus. L'idée est vraiment de faire en sorte que les gravelinois n'aient plus à quitter la ville pour faire leurs courses mais aussi, bien sûr, **d'amener davantage de clientèle extérieure dans la commune.**

Tout sera fait en concertation avec les commerçants locaux, je m'y engage avec le futur exploitant. Je vois dans ce centre commercial une dynamique supplémentaire.

Ensuite, nous sommes, avec le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme, en pleins travaux d'aménagement de **la 2^{me} phase du PAarc.** Nous avons lancé les appels à candidatures pour l'exploitation d'activités ludiques comme le téléski nautique, le pédalo, ou encore une vague artificielle, mais aussi d'un bar-brasserie. Je crois beaucoup en ces activités de plein-air pour développer le tourisme et les loisirs sur les Rives de l'Aa et de la Colme, d'autant qu'il y a peu d'offres sur la Côte d'Opale. J'ai été heureux de constater que **plusieurs investisseurs privés ont répondu.** A nous maintenant de savoir choisir le ou les bons candidats.

On sait que le logement, parce qu'il amène de nouveaux habitants, des consommateurs, des élèves dans les écoles, de la taxe d'habitation et de la taxe foncière est un vecteur important de développement pour une ville. Lorsque vous avez été élu

en 2001, votre programme était très ambitieux. Qu'en est-il 15 ans plus tard ?

Nous avons été pénalisés par la circulaire Borloo qui, globalement, interdit de construire de nouveaux logements dans un rayon de 2 km autour de la Centrale Nucléaire. **De ce fait, la ZAC du Nord Banc, face au Moulin (350 logements) n'a pas pu se faire.**

"NOUS AVONS TOUJOURS PRIVILÉGIÉ LA MIXITÉ SOCIALE"

J'avais promis la construction de 1 000 logements, nous en sommes actuellement à un peu plus de 600, aux Hutes, au Pont-de-Pierre, en centre-ville et dans le quartier de la gare.

Pour chaque lot, nous avons toujours privilégié la mixité sociale, avec de la location, de la location-accession et de l'accession mais aussi du collectif et de l'individuel.

Dans le même temps, nous avons procédé à de nombreuses rénovations dans le quartier des Ecrivains aux Hutes, par exemple, et prochainement autour de la ZAC du Polder à Petit-Fort-Philippe. C'est attendu et plus que nécessaire. Nous allons poursuivre cet effort





en faveur du logement parce que, comme vous l'avez dit, c'est essentiel pour le développement de notre ville.

Je souhaite créer un vrai quartier autour de la gare. Une soixantaine de logements va démarrer, à terme 300 supplémentaires devraient être construits. Je voudrais également continuer à densifier le centre-ville : **80 logements vont voir le jour dans l'ancienne école du Sacré-Cœur** (qui a emménagé dans les locaux du collège Saint-Joseph) **et l'ancien garage Hérant.**

Par ailleurs, nous avons aussi à plus long terme, **un important projet de construction de logements autour du bassin du port de Plaisance.**

Pour attirer de nouveaux habitants, il faut aussi des équipements en nombre et une qualité de vie satisfaisante. Sur ces sujets, Gravelines est plutôt bien placée. En revanche,

la ville est confrontée à un manque récurrent de médecins généralistes, qui, à terme, pourrait pénaliser ses habitants. Qu'avez-vous à répondre ?

C'est un sujet qui nous préoccupe, à tel point que nous avons recruté il y a quelques mois une chargée de mission sur cette question.

Le manque de médecins généralistes est une réalité un peu partout en France mais ce n'est pas une raison pour ne rien faire à Gravelines. **Pour attirer de jeunes médecins, nous avons décidé de faire en sorte de faciliter leur installation.** Nous avons créé quatre cabinets-tremplins, deux à Petit-Fort-Philippe et deux aux Huttés, dans lesquels ils n'auront, si j'ose dire, qu'à poser leurs meubles, contre paiement d'un loyer modique.

La chargée de mission en fait d'ailleurs la promotion dans les facultés de médecine. Une jeune femme médecin s'est installée début juillet dans l'un d'eux aux Huttés. Je suis conscient que ce n'est pas suffisant pour combler les départs en retraite effectifs ou à venir. Nous travaillons étroitement avec les médecins et professionnels de santé. La santé reste l'une des priorités de notre mandat.

Pour conclure, deux mots peut-être sur la vitalité économique de la commune ?

Ces derniers mois, nous avons accueilli quelques nouvelles enseignes commerciales en

centre-ville de Gravelines, je m'en réjouis, d'autant que, je le sais, la conjoncture actuelle n'est pas des plus favorables, même si nous avons, à Gravelines, depuis 10 ans, augmenté le nombre d'emplois salariés. On dénombre plus de 8000 emplois salariés sur la commune, c'est considérable.

POUR ATTIRER DE JEUNES MÉDECINS, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE FAIRE EN SORTE DE FACILITER LEUR INSTALLATION.

Nous avons inauguré il y a quelques mois une Maison dédiée au commerce et à l'artisanat pour aider, justement, nos commerçants. Une signalétique des commerces, entièrement financée par la Municipalité, sera mise en place. La zone d'activités du Guindal continue par ailleurs de se remplir.

Nous avons de bonnes nouvelles également du côté d'**Ajinomoto qui a retrouvé un repreneur.** Tout n'est pas finalisé mais j'ai bon espoir que les représentants de l'investisseur et les syndicats puissent parvenir à un accord qui permettrait au site d'être sauvé. Je suis vraiment heureux de constater qu'**Aquarnord a renoué avec les bénéfices.** Gravelines a financièrement participé au sauvetage de cette entreprise avec ses partenaires, en premier lieu la CUD et EDF. Il est toujours plaisant

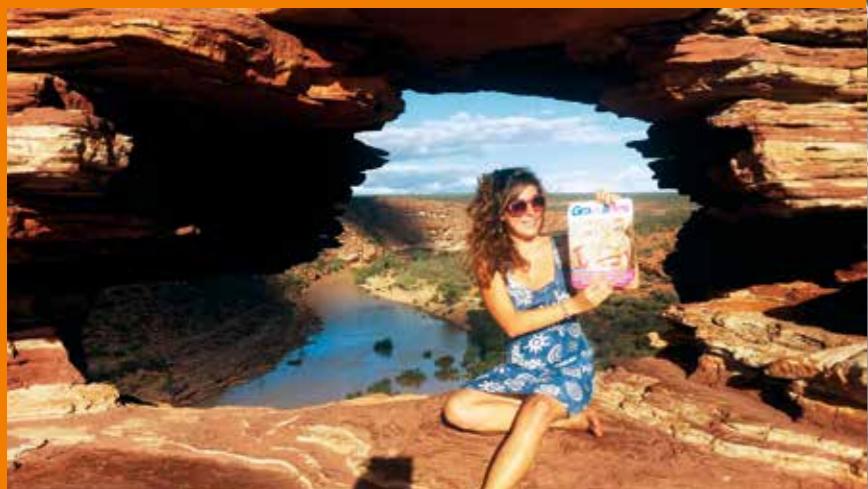


de constater que l'on ne s'est pas trompé et que l'on a eu raison de faire confiance aux repreneurs. **Je pense enfin au poumon économique que représente la centrale nucléaire et à ses 3 milliards d'investissement** prévus pour réaliser son grand carénage et ses travaux post-Fukushima. J'en attends de bonnes retombées pour nos entrepreneurs locaux.

Je reste très confiant pour l'avenir de notre ville, qui n'a pas fini de se développer et de surprendre.

Gravelines est l'une des villes de l'agglomération qui attire le plus d'habitants. La demande de logements est forte. **La qualité de vie à Gravelines est appréciée.** Nos différents labels (Pavillon Bleu, 4^{ème} fleur, Tourisme et Handicap, France Station Nautique, etc...) confirment notre rayonnement. Pour autant, rien n'est jamais gagné et il ne faut pas s'endormir sur ses lauriers, car la population compte sur nous et c'est normal. ■





Le Fonds Initiatives Jeunes est destiné aux gravelinois âgés de 12 à 25 ans. Un réel atout financier pour les jeunes !

8	29
projets financés	
→ 89 jeunes accompagnés	
→ 14977,30 € distribués	
Pour 2015	
23	
projets financés à ce jour	

→ COMMENT PROCÉDER ?

- 1 / Rencontrer un technicien du service Jeunesse pour exposer votre projet
- 2 / Instruire un dossier de demande de financement
- 3 / Présenter votre projet devant les membres de la commission d'attribution, présidée par Raoul Defruit (il y a une commission le 1^{er} mardi de chaque mois).

+ d'infos
Service Jeunesse
Tél : 03 28 65 52 85
 Etre jeune à Gravelines

LE FIJ

UN ATOUT POUR LES JEUNES !

Ce coup de pouce financier permet de concrétiser un projet tout en bénéficiant d'un soutien technique dans le cadre d'une action humanitaire, d'un événement sportif, culturel, ou pour un voyage d'étude à l'étranger. Il peut aussi vous permettre d'accéder à des formations non professionnalisantes comme le BAFA, le BNSSA, le permis bateau...

CÉLIA, 21 ANS

«C'est la 2^{ème} fois que je bénéficiai du FIJ. La première, c'était il y a 5 ans pour un stage de musique avec le Blue Lake aux Etats-Unis, et la seconde fois en novembre dernier pour un voyage culturel et linguistique en Australie.

J'avais travaillé plusieurs mois auparavant pour réunir le maximum d'argent, et j'ai monté parallèlement un dossier FIJ via le Service Jeunesse.

Je voulais financer ce voyage toute seule, sans l'aide de mes parents. Le but étant d'approfondir mon anglais pour conforter ma licence des arts cinématographiques.

Durant ces 8 mois, j'ai trouvé des petits boulots pour financer mes repas, mon logement; avec ma cousine, nous avons même acheté une voiture dans laquelle nous dormions, ce qui nous coûta moins cher que les auberges de jeunesse. Nous avons aussi vécu et partagé de nombreux moments avec les communautés aborigènes.

J'ai adoré ce voyage, ce fut une expérience incroyable, très enrichissante et qui m'a permis de m'améliorer dans la langue de Shakespeare».

TIMOTHÉ, 18 ANS

«J'ai tout d'abord bénéficié du FIJ pour le financement de mon BNSSA que j'ai malheureusement raté. C'est alors que je me suis renseigné pour passer mon BAFA, afin de trouver des jobs d'été. J'ai donc fait une nouvelle fois appel au FIJ pour le financement de ce diplôme, qui a été accordé à hauteur de 40% du montant total que coûte la formation de base.

J'ai donc terminé début juillet ma semaine de stage à Morbecque avec les Eclaireuses et Eclaireurs de France. Je dois valider ensuite la pratique par des stages en Accueils Collectifs de Mineurs (Centres Aérés, Colonies ...). Au départ, j'ai considéré le BAFA comme une option, un peu comme un plan B, et au final, travailler au contact des enfants me plaît beaucoup. Le service Jeunesse a pris le temps pour m'expliquer les démarches, m'a soutenu et aidé dans mes projets. En contrepartie, je suis intervenu dans le cadre du Festi Beach en tant que bénévole.

Sans le financement du FIJ, je n'aurais pas pu passer mon BAFA. C'est une chance pour nous les jeunes, cela nous ouvre des portes.»



Comité d'organisation pour ce Salon 100% Bébé composé de Manon Véroye, Marie-Madeleine Dubois, Mélissa Lakhdari, Delphine Wattez et Stéphane Rémondrière.

Durant ces 2 jours, de nombreux exposants (associations, institutions, organisations, commerçants) seront présents pour apporter leurs conseils, leur professionnalisme à vous, futurs ou jeunes parents.

En effet, la CAF, le CHD pour une présentation de la maternité, des crèches, le Relais d'Assistantes Maternelles, entre autres seront là pour vous donner tous les renseignements utiles et répondre à vos interrogations.

Dans le cadre du Salon du Bébé, un concours de dessin est organisé pour les enfants âgés de 3 à 6 ans.

Un seul thème : la naissance, l'enfance ou la famille. Venez déposer vos dessins en Mairie de Gravelines, à l'attention du service Manifestations, Fêtes et Logistique, avant le vendredi 2 octobre. Le meilleur dessin sera récompensé lors du Salon du Bébé. A vos crayons !

C'est une première à Gravelines : le Salon du Bébé dédié à l'univers de bébé et des jeunes enfants (jusqu'à 6 ans). Sur un même site, les futurs et jeunes parents pourront bénéficier des conseils des professionnels de la petite enfance axés autour de 4 thématiques : la nutrition, la santé/bien-être, la puériculture et l'éveil/éducation.

SALON DU BÉBÉ

LES 10 ET 11 OCTOBRE À SPORTICA

Des ateliers sur le massage de bébé, sur l'allaitement et sur le portage de bébé seront proposés.

Seront abordés également côté conférences : l'allaitement, la relation avec le bébé et la place de chacun au sein de la famille ou bien encore la santé de bébé.

Des commerçants vous feront (re)découvrir tout ce qui touche de près ou de loin au bébé, à la naissance et à la petite enfance.

Un podium sera dédié à la présentation des ateliers en public; un défilé de mode enfant sera organisé. Chaque visiteur se verra remettre à l'entrée un ticket de tombola lui permettant de gagner de nombreux lots ayant attrait à l'univers de l'enfant.

Le Salon du Bébé est le rendez-vous à ne pas manquer en 2015 lorsque l'on attend un enfant ou que l'on est parent.

Venez nombreux ! ■



- Entrée gratuite
- Salon du Bébé ouvert samedi et dimanche de 10h à 19h
- Inauguration du Salon
Samedi 10 octobre à 12h

+ d'infos
Service Manifestations Fêtes et Logistique
Tél : 03 28 23 29 69

«Ce premier Salon du Bébé se veut être un lieu d'échange et de partage. Les futurs et jeunes parents pourront s'informer, découvrir des informations pratiques délivrées par des spécialistes de la petite enfance, participer aux divers ateliers mis en place, mais aussi aux conférences.

Cela fait plus d'un an que le service Manifestations, Fêtes et Logistique et son Directeur, Stéphane Rémondrière, travaille sur ce Salon, mais également Delphine Wattez, Directrice de Sportica, Mélissa Lakhdari, commerçante et Florine Jonnekin, photographe. Merci à eux pour leur implication à l'organisation de ce Salon qui sera sans nul doute le rendez-vous de la petite enfance de cet automne !»

Marie-Madeleine Dubois, Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance

Quels artistes animeront le Festival du Rire ? Quelles expositions seront à découvrir au Musée du dessin et de l'estampe originale ? Que vous réserve la semaine découverte du Centre Artistique ? Et bien plus encore ... N'attendez plus, le guide de la programmation culturelle est disponible !

UN GUIDE DÉBORDANT DE DÉCOUVERTES CULTURELLES



Michèle Kerckhof-Lefranc, **Adjointe au Maire déléguée à la Culture, nous le présente pour cette fin d'année 2015.**

"Pour ce second semestre, nous vous proposons une programmation riche, variée et dynamique ! Musique, théâtre, danse, spectacle... il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. La volonté Municipale est, en effet, de rendre accessible à tous la culture à Gravelines.

La mise en place d'une saison culturelle nécessite un gros travail de toute la Direction de l'Action Culturelle, dirigée par Elisabeth Truquet. De la recherche d'événements, en passant par l'administratif ou encore la mise en place du spectacle sur le plan technique (son, lumière, scène), nos services et structures sont mobilisés toute l'année pour vous proposer une saison de qualité !

On peut noter une dominante musicale, s'expliquant par le fait que la salle de la Scène Vauban se prête parfaitement à ce genre de spectacles.

Deux sorties sont programmées. L'une au Bateau Feu de Dunkerque et l'autre au Palais du Littoral de Grande-Synthe.

Nous ne pouvons techniquement pas accueillir les mêmes spectacles que ces deux structures, mais nous donnons la possibilité aux gravelinois de s'y rendre, à un prix attractif et en prenant en charge le transport.

N'hésitez pas à parcourir ce nouveau guide et à pousser les portes des structures culturelles de notre commune, vous en serez ravis !"■

→ QUELQUES TEMPS FORTS

FESTIVAL D'ORGUE CONCERT DE CLAVECIN

Dimanche 13 septembre
Centre Artistique et Culturel François Mitterrand - 16h / 8€

SEMAINE DÉCOUVERTE ARTISTIQUE

Du lundi 28 septembre au dimanche 4 octobre
Centre Artistique et Culturel François Mitterrand (sauf le 4/10 à l'Eglise Saint Thomas Becket)

Le temps d'une semaine, le CACFM vous accueille pour des spectacles originaux, innovants et gratuits.

FESTIVAL DU RIRE

Du vendredi 16 au dimanche 18 octobre

Sportica

Vendredi - 20h30 - 15€ : **Vérino s'installe !!**

Samedi - 20h30 - 24€ : **Elie Semoun, "A partager"**

Dimanche - 16h - 8€ : **Le clan des Faussaires (par le théâtre des Insolites)**

→ **un pass 3j est disponible à 30€**

Le guide culture est disponible à l'accueil de la Mairie, dans toutes les structures culturelles de la ville et sur www.ville-gravelines.fr



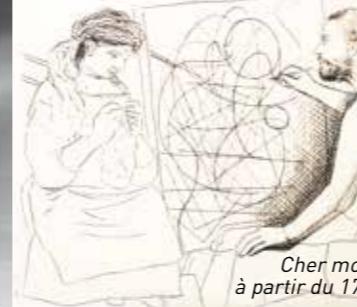
Photo : Rochamndo



Photo : EmMANUEL Pons



Duo Solot
2 oct.



Cher modèle
à partir du 17 oct.
Concert de clavecin
13 sept.



Photo : Philippa Bérenger



Elie Semoun
17 oct.



Rock'n Roll Kids
16 déc.

Photo : Djavanshir N

AYEZ LE REFLEXE CARTE CULTURE !

À Gravelines, pour vos spectacles, expositions et autres sorties culturelles, pensez à la Carte Culture ! Elle est gratuite et peut profiter à toute la famille. Alors, pour vos prochaines sorties, n'hésitez plus !



Le clan des faussaires - 18 oct.

EXPOSITION HOMMAGE À CHARLES GADENNE

Du samedi 17 octobre au dimanche 6 mars 2016
Musée du dessin et de l'estampe originale

RÉCITS SANS FRONTIÈRES

Vendredi 13 novembre - Sur le marché du Centre
De 10h à 12h - Gratuit

En partenariat avec la Communauté urbaine de Dunkerque

ROCK'N'ROLL KIDS

Mercredi 16 décembre - Scène Vauban
14h30 - 1,5€
Concert de rock pour jeune public

+ d'infos

service Culture
Tél : 03 28 24 85 65

La Carte Culture c'est un crédit de **46€ à 92€**, offert après calcul des ressources, et utilisable dans certaines activités de notre ville. **Vous ne payez pas ou peu d'impôts ? Vous pouvez donc prétendre à cette carte !**

Elle s'adresse aux gravelinois uniquement et peut s'utiliser dans toutes les structures culturelles de la ville (Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, Scène Vauban, Médiathèque, Musée du dessin et de l'estampe originale et Espace Culturel Decaestecker).

Concrètement, si vous bénéficiez de la carte, vous pouvez profiter gratuitement de nombreuses activités telles que :

- **Festival du rire** (pass 3j vendu 30€)
- **Ateliers d'Eveil aux Langues Etrangères** (33€ par enfant)
- **Location d'un studio de répétition** (5€ la séance pour un groupe)

Et bien d'autres occasions encore !

Pour l'obtenir, il suffit de vous adresser au service Culture (rue Vanderghote) ou au secrétariat du Centre Artistique et Culturel François Mitterrand !

A chaque utilisation, le montant de l'activité à laquelle vous participez est déduit du crédit de la carte.

La Carte Culture est valable un an, du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante, et renouvelable.

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez, sur simple appel au service Culture, faire une simulation du montant qui peut vous être attribué.

TÉMOIGNAGES

SOPHIE, 9 ANS :

"Grâce à la Carte Culture, ma maman a pu **m'inscrire gratuitement à l'Ecole des Arts Visuels**. Je suis vraiment contente d'y aller car j'adore dessiner et créer des objets".

ROBERT, 60 ANS :

"Ma femme et moi utilisons la Carte Culture pour **des concerts comme celui de l'Orchestre National de Lille**. C'est un réel avantage car nous ne pourrions pas le faire sans ce dispositif !"'

/ DES COMMERCES PROCHES DE CHEZ VOUS

Ayez le réflexe :
Privilégiez le commerce de proximité !

1

SDFB CASH BOISSONS



Franck Denis vous propose la vente de boissons de toutes sortes (sodas, vins, bières belges) et de paniers garnis pour les particuliers et professionnels. Pour vos réceptions, pensez à SDFB.

Tél. : 03 28 65 38 16

Du mardi au samedi de 9h à 18h30

■ Société Distribution Française de Boissons

2

GARAGE VAUBAN



Jean-François Sauvage et son équipe vous accueillent au sein du garage Peugeot. Ils vous proposent les réparations et les ventes de véhicules de toutes marques.

Tél. : 03 28 23 11 51

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 8h à 12h

4

POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE VANDENBUSSCHE



Toute l'équipe vous accompagne avant, pendant et après les obsèques. Elle intervient également pour des travaux de marbrerie funéraire, et propose la vente d'objets funéraires.

Tél. : 03 28 21 08 17

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

5

MAAF ASSURANCES



Ce cabinet d'assurances, situé sur la place Albert Denvers, vous apporte conseils et expertises pour vos assurances auto, moto, habitation et mutuelle. Un devis s'impose.

Tél. : 03 28 24 58 04

Les lundi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Le mardi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

Le mercredi de 9h à 12h

Le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 12h30



+ d'infos
Tél. 03 28 23 59 75
Gravelines Développement

3

SARL ERIC RABAT

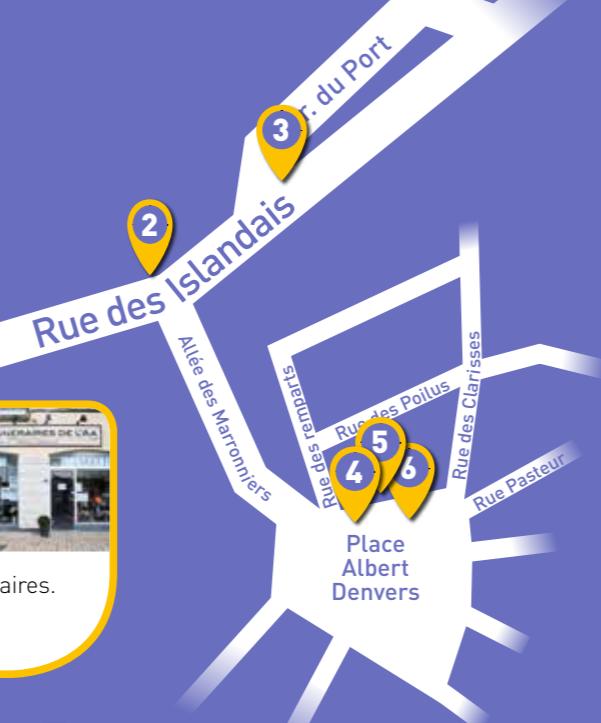


Eric Rabat et son équipe vous proposent les ventes et achats de véhicules neufs et d'occasion, mais aussi les réparations de toutes marques. Une station carburant est disponible également.

Tél. : 03 28 23 13 50

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 8h à 12h

1



6

ESPACE OPTIQUE



Romain Massart, opticien, vous propose la vente de lunettes optiques, solaires et lentilles de contact. Examen de vue possible sur rendez-vous.

Tél. : 03 28 65 55 55

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

ANIMATIONS / CULTURE / SPORTS / VIE ASSOCIATIVE / VIE MUNICIPALE

4 PAGES
DETACHABLES

agenda

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2015

JUSQU'AU JEUDI 1^{ER} OCTOBRE

■ LE SECRET DU DEMI-BASTION

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Tarifs : 2€ (gratuit pour les -18 ans et étudiants)
→ Horaires : la semaine de 14h à 17h et le week-end de 15h à 18h

DU MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2015 AU LUNDI 27 JUIN 2016

■ CYCLE D'INITIATION À LA GRAVURE

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Sur la base des œuvres du Musée, venez découvrir l'art de la gravure, de l'eau-forte à la pointe sèche en passant par la gravure au sel ou à carrelage.
→ Chaque lundi
→ De 16h à 18h30
→ Public : adultes débutants
→ Tarif : 65€/personne pour l'année scolaire
Inscriptions au 03 28 51 81 04

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

■ TRIATH'ELLES

→ PAarc des Rives de l'Aa
Plus d'infos sur www.gravelines-triathlon.fr



SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

■ DUCASSE DE PETIT-FORT-PHILIPPE

→ Place Calmette

■ WEEK-END DES ASSOCIATIONS

→ Maison des Associations et du Citoyen ainsi que dans les différentes structures associatives

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

■ BRADERIE DE PETIT-FORT-PHILIPPE

→ Rue Pierre Brossolette, Place Calmette, rue de l'Eglise, rue de l'Eperlan et avenue de la Mer
→ Organisée par l'Unicom
→ De 6h à 18h
Plus d'informations au 03 28 23 05 00

JUSQU'AU DIMANCHE 20 SEPTEMBRE



■ LES MURS DE LA CITÉ, BLUES ET RENAISSANCE

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Tarifs : 3,50€ / 2,50€ tarif réduit/ Gratuit pour les moins de 15 ans
→ Visite gratuite chaque premier dimanche du mois
Plus de renseignements au 03 28 51 81 00

JUSQU'AU DIMANCHE 20 SEPTEMBRE



■ EXPOSITION CHAMPION MÉTADIER

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Tarifs : 3,50€ / 2,50€ tarif réduit/ Gratuit pour les moins de 15 ans

agenda

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

■ FÊTE DU CHEVAL



Un pass pour toute la journée et toutes les activités sera vendu sur place à 3€

Toute la journée :

Tours de poney
Visite de la ferme
Visite du four à pain
Taureau mécanique,
Accrobranche
Golf

A partir de 14h :

Carrousel, Tours de calèche
Concours interne de saut d'obstacles
Concours de poneys déguisés
Démonstration de voltige

Petite restauration sur place
(barbecue / crêpes / gaufres / glaces et boissons)

→ De 10h à 18h
→ Centre Equestre Municipal

Plus de renseignements
au 03 28 65 39 00 ou centre.
equestre.gravelines@wanadoo.fr

Centre Equestre Municipal de
Gravelines

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2015

JEUDI 10 SEPTEMBRE

■ CONFÉRENCE : LE FONCTIONNEMENT DES CHAKRAS

→ Animée par Jérôme Gadeyne de l'association E.T.R.E (Ecoute.Ton.Rythme.Energie)
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 19h
→ Entrée libre

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

■ LOTO PAR ATOUTS VILLE

→ Salle Calonne
→ 13h30

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

■ TROPHÉE LOUIS OLAZABAL (PÉTANQUE)

→ Boulodrome (rue Victor Hugo)
→ Ouvert à tous
→ Inscriptions à 14h15, début des jeux à 15h

DU SAMEDI 12 AU JEUDI 24 SEPTEMBRE

■ AQUARELLEMENT VÔTRE

→ Exposition de Michel Théry
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ Entrée libre aux horaires d'ouverture de la structure

Vous pourrez redécouvrir cette exposition lors du week-end de la Fête des Islandais (26 et 27 septembre)

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

■ FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE EN FLANDRE-CONCERT DE CLAVECIN

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 16h
→ Tarifs : 8€ (adulte) / 4€ (enfant) / abonnement 35€
→ Réservations indispensables (places limitées)

DU LUNDI 14 SEPTEMBRE AU VENDREDI 2 OCTOBRE

■ EXPOSITION ITINÉRANTE « PRODUITS ET TERRITOIRES EN NORD PAS-DE-CALAIS » ET SON JEU DE L'OIE GÉANT

→ Office de Tourisme de Gravelines
→ De 10h à 12h30 et de 14h à 18h
→ Gratuit

MARDI 15 SEPTEMBRE

■ DON DU SANG

→ Scène Vauban
→ De 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h



JEUDI 17 SEPTEMBRE

■ BELOTE ORGANISÉE PAR ATOUTS VILLE

→ Cap Nord
→ 13h30

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

■ RÉCEPTION ET REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

→ Scène Vauban

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

■ LES JARDINS EN ÉVEIL

→ Jardins de l'Arsenal, de la Liberté et de la Poudrière Carnot
→ De 15h à 18h
→ Gratuit

■ LIBR'EAU PAARC

→ PAarc des Rives de l'Aa



ANIMATIONS / CULTURE / SPORTS / VIE ASSOCIATIVE / VIE MUNICIPALE

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

■ JOURNÉES DU PATRIMOINE

JEUDI 17 SEPTEMBRE

■ CONFÉRENCE « LE PATRIMOINE MOBILIER DES ÉGLISES »

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18h
→ Entrée libre sans inscription

Echos et Nouvelles des Rives de l'Aa

■ VISITES GUIDÉES ET LIBRES DE L'ÉGLISE SAINT WILLIBORD

→ De 14h à 17h
→ Gratuit

Chantier Tourville

■ VISITE LIBRE ET GUIDÉE

De 10h à 12h et de 14h à 17h

Service Culture

■ EXPOSITION DES PEINTURES DE NADINE D'HORNE « 40 ANNÉES DE PEINTURE OU LA MAÎTRISE DU COUTEAU »

→ De 10h à 12h et de 14h à 18h
→ Salon d'honneur de la Mairie
→ L'exposition se poursuit ensuite jusqu'au vendredi 25 septembre, avec visites de 15h à 17h chaque jour.

Archives Municipales

■ EXPOSITION « LE JARDIN DE L'ARSENAL, UNE PROMENADE AU COURS DES SIÈCLES... »

→ Dans les trois corps de garde
→ De 10h à 12h et de 14h à 18h
→ Gratuit

Office de Tourisme

■ VISITE DU BEFFROI ET DU MOULIN LEBRIEZ

→ De 14h à 18h



Musée du dessin et de l'estampe originale

■ ACCUEIL GUIDÉ DANS LES EXPOSITIONS : CHAMPION MÉTADIER ET LES MURS DE LA CITÉ, BLUES ET RENAISSANCE

→ De 15h à 18h

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

■ VAGUE DU LITTORAL

→ PAarc des Rives de l'Aa

■ JOURNÉE LES 4 PATTES ET LES 2 ROUES

Avec les pavés Roulants et la SPA
Au programme:
Concert de Spleen / Baptêmes moto et trike / Balades organisées / Tombola / Divers stands
Une buvette ainsi qu'une restauration seront possibles sur place
→ SPA de Saint Georges sur l'Aa

MARDI 22 SEPTEMBRE

■ THÉ DANSANT MUNICIPAL

Destiné aux aînés et animé par l'orchestre Olivier Desmidt
→ Scène Vauban

■ JOURNÉE BIEN-ÊTRE PAR AGIR

→ Sportica

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

■ BELOTE ORGANISÉE PAR ATOUTS VILLE

→ Salle Coramy
→ 14h

Retrouvez le programme complet et détaillé sur www.tourisme-gravelines.fr

■ DÉMONSTRATION, LA GRAVURE À L'ESSENCE DE LAVANDE SELON PIERRE ALECHINSKY

→ De 15h à 18h en continu
→ Gratuit - Tout public



■ PORTES OUVERTES DE LA SALLE SOUTERRAINE DU DEMI-BASTION ET VISITE GUIDÉE

→ A 14h, 14h45, 15h30, 16h15 et 17h
→ Gratuit
→ Tout public (19 personnes maximum lors des visites guidées)
→ Inscriptions sur place, 10min avant le départ

Atelier BD

■ VISITES ET ATELIERS

→ De 10h à 12h et de 14h à 17h

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

■ CONCERT DE MUSIQUES DE CHAMBRE PAR "LES JUMELLES"

→ 17h
→ Gratuit

VENDREDI 25 ET SAMEDI 26 SEPTEMBRE

■ DLSI CUP (TOURNOI DE PRÉ-SAISON DU BCM)

→ Sportica
Plus d'infos sur les différents matchs sur www.bcmbasket.com

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

■ JOURNÉES NATIONALES D'ÉLEVAGE ET DE SÉLECTION BERGERS PICARDS

→ PAarc des Rives de l'Aa

DU SAMEDI 26 SEPTEMBRE
AU SAMEDI 17 OCTOBRE

■ LES GUITARES À MANU –
GOÛTER-CONCERT-EXPO-
RENCONTRES

Par EmMANUel Pons et Cap'tain Nico

Mercredi 30 septembre

→ Voir programme de la semaine artistique
du CACFM

Du 26 septembre au 2 octobre

Exposition par Cap'tain Nico

→ au Centre Artistique et Culturel François
Mitterrand

Du 3 au 17 octobre

Exposition par Cap'tain Nico à la
Médiathèque

Samedi 3 octobre

Rencontre musicale : les guitares à
Manu

→ 16h - Médiathèque - Gratuit

Samedi 10 octobre

Causerie musicale : illustration et
pochette de disque par Cap'tain Nico

→ 16h - Médiathèque - Gratuit

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

■ CONCOURS DE DRESSAGE

→ Centre Equestre Municipal

■ VISITE GUIDÉE NATURE :
RICHESSE ET COUILLAGES
DU BORD DE MER

→ Base Nautique et de Plein Air Jean Binard

→ 14h30 → Gratuit

DU LUNDI 28 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 4
OCTOBRE

■ SEMAINE DE DÉCOUVERTE
ARTISTIQUE

→ Centre Artistique et Culturel François
Mitterrand

→ Entrée libre pour tous les événements –
Réservations indispensables (places
limitées)

→ Programmation au dos du Magazine

DU VENDREDI 2 AU DIMANCHE 4 OCTOBRE

■ PORTES OUVERTES DES
ATELIERS D'ARTISTES

→ Musée du dessin et de l'estampe originale

→ Vendredi de 14h30 à 20h30 / samedi et
dimanche de 14h30 à 18h30

→ Entrée libre

■ LES TOUCH'ATOUTS
GRAVELINES AUTREMENT

→ Maison de quartier des Huttés
→ Entrée libre

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 OCTOBRE

■ BAL COUNTRY

par les Western Country Dancers
→ Scène Vauban

Plus d'infos au 06 14 32 39 02
ou baraffe_sandra@sfr.fr

SAMEDI 3 OCTOBRE

■ BCM / ROUEN

→ Sportica
Infos et réservations sur www.bcmbasket.com
ou au 03 28 51 97 00

■ ATELIER DÉCOUVERTE, UN
EX-LIBRIS GRAVÉ AU LASER

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ De 15h à 18h
→ Public adulte (10 personnes maximum)
→ Tarif : 10€ par personne

DIMANCHE 4 OCTOBRE

■ JOURNÉE BEAUCERONNE
EXPOSITION CANINE

→ PAarc des Rives de l'Aa

■ DESCENTE DE L'AA (AVIRON)

→ Base d'aviron

JEUDI 8 OCTOBRE

■ GOÛTER D'AUTOMNE DES
AMIS DU 3^{ÈME} AGE

→ Scène Vauban

VENDREDI 9 OCTOBRE

■ SOIRÉE PYJAMA

→ Médiathèque (section jeunesse)
→ 20h
→ Entrée libre sur inscription

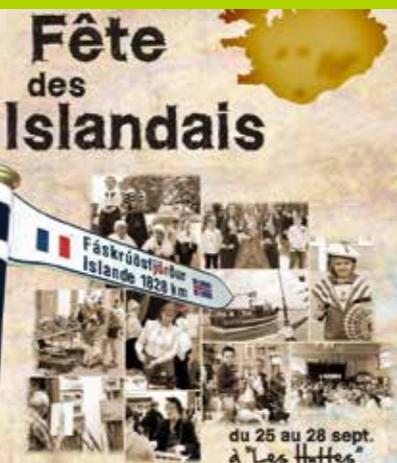
■ IL N'EST PAS ENCORE MINUIT

Spectacle/cirque par la Compagnie XY

→ Sortie en bus au Bateau Feu de Dunkerque
→ 20h (départ 18h30 du parking des Islandais /
18h40 à la salle Norbert Merlen et 18h50 place
Gustave Houriez)
→ Tarif : 8€

DU VENDREDI 25 AU LUNDI 28 SEPTEMBRE

■ FÊTE DES ISLANDAIS



VENDREDI 25

→ 17h30
Présentation et mise en vente du livre
« les premières colonies de vacances de
Gravelines »
Salle de l'Agriculture

SAMEDI 26

→ De 8h à 18h
Vide-grenier des Islandais
Rues Jean Bart, JB Lebas et Urbain
Valentin

→ 15h
Diffusion du film de Patrick Brugniau
« La pêche à Islande », suivie d'un débat
Salle de l'Agriculture

→ De 16h30 à 18h
Défilé avec la population en costumes
d'époque, dans les Huttés (départ du
local des Zigmards)

→ 19h
Retraite aux lampions
Dans les Huttés (départ de l'Ecole Anatole
France niveau 1)

DIMANCHE 27

→ 13h45
Banquet des Islandais (concerts,
spectacles, sosie d'Edith Piaf)
Salle du Gymnase

LUNDI 28

A partir de 14h30
Jeu de pêche
Porte aux Boules

Retrouvez le programme complet et
détailé sur www.ville-gravelines.fr
et à la Maison des Associations
Tél : 03 28 23 59 92



Image source / BSIP



Le syndrome d'alcoolisme fœtal (SAF) et les effets de l'alcool sur le fœtus (EAF) sont des affections associées avec la consommation d'alcool durant la grossesse.

LE SYNDROME D'ALCOOLISATION FŒTALE

Si une femme enceinte boit de l'alcool à n'importe quel moment durant sa grossesse, l'alcool traverse le placenta vers le fœtus.

L'alcool porte alors atteinte aux cellules en développement du fœtus, et des dommages permanents sont susceptibles d'intervenir.

QUELS SONT LES EFFETS DE L'ALCOOL SUR LE FŒTUS ?

Le SAF et les EAF sont provoqués par l'ingestion d'alcool par la mère durant la grossesse. L'alcool porte atteinte au cerveau et au système nerveux du bébé en développement, ce qui engendre des problèmes mentaux, physiques et de développement.

Différents facteurs ont une influence sur l'apparition et la gravité du SAF ou des EAF : la phase de la grossesse durant laquelle la mère a bu de l'alcool, la quantité et la fréquence de la consommation d'alcool, l'état de santé général de la mère, les ressources auxquelles la mère avait accès.

La consommation d'alcool sous quelque forme que ce soit est dangereuse pour le fœtus. L'alcool est officiellement classé comme « tératogène » connu, ce qui signifie qu'il peut causer des malformations congénitales chez le fœtus. Plus une femme enceinte boit d'alcool, plus son fœtus risque d'être touché par le SAF ou les EAF.

QUELLES COMPLICATIONS PEUVENT INTERVENIR DANS LA VIE DE L'ENFANT ?

Le SAF provoque une variété de déficiences pour le bébé tant sur le plan mental et physique que celui du développement.

Un enfant atteint du syndrome d'alcoolisme fœtal présente des anomalies à la naissance ou au cours de son développement. Les effets physiques les plus communs du SAF sont :

- des anomalies du système nerveux central (problèmes du développement du cerveau et du comportement, difficultés d'apprentissage, déficit intellectuel, etc.);
- une morphologie particulière de certaines caractéristiques faciales (rétrécissement de la fente des paupières ou affaissement des paupières, minceur de la lèvre supérieure, aplatissement du visage et absence d'un sillon distinct entre la lèvre supérieure et le nez);
- un retard de croissance.

Durant la grossesse, il n'y a pas de quantité minimale d'alcool qui soit sans danger, car n'importe quelle quantité peut avoir un certain effet. Une seule précaution : zéro alcool pendant la grossesse ! ■

→ CONCLUSION :
ZERO ALCOOL
PENDANT
LA GROSSESSE !



L'abus d'alcool et le tabac sont dangereux pour la santé. A consommer avec modération et à ne pas consommer en cas de grossesse.



DU NOUVEAU POUR LES JEUNES GRAVELINOIS



A LA MAISON DE QUARTIER DE PETIT-FORT-PHILIPPE

En raison des travaux, voilà plus d'un an que les activités des 12-17 ans sont décentralisées dans des locaux de la rue Pierre Brossolette.

Aujourd'hui jeunes comme animateurs sont heureux de réintégrer leurs «pénates» et de retrouver des locaux rénovés, tempérés, spacieux et lumineux, disposant de 13 salles d'activités; des surprises fortues agréables les attendent également...

LE «LOCAL ADOS» : d'un accès libre chaque jour de 16h15 à 19h, cet espace a été repensé pour être plus clair et spécialement dédié à la jeunesse avec ses baby-foot, billard, tables de ping-pong, consoles de jeux.... D'autres salles pour activités plus techniques sont également mises à la disposition des jeunes.

C'est le cas de la cuisine dont le récent réaménagement des 3 cuisines offre des équipements de grande qualité. Il peut être cité également la menuiserie qui, avec ses machines et surtout le savoir-faire des animateurs bénévoles et salariés, permet de réaliser des meubles, des objets de décoration, de la sculpture, des maquettes bateau... Un dernier exemple d'activité tant pour les jeunes que les adultes concerne la réalisation de figurines pour jeux de plateau. Cette activité est encadrée par un animateur passionné de peinture sur miniatures.

Mais rien de tel qu'une visite des lieux pour prendre connaissance de ce qui se fait au «local ado». Pour vous accueillir, Nathalie Jonneskindt, responsable du secteur enfance/jeunesse et Alicia Herbez, animatrice des ateliers vous attendent en Maison de quartier.



A LA MAISON DE QUARTIER DU CENTRE

La Maison de quartier du Centre ouvre son lieu d'accueil et de loisirs de Proximité (LALP), pour les jeunes âgés de 11 à 17ans dès le 1^{er} septembre!! Situé dans le corps de garde à l'entrée de la pépinière et juste à côté de la nouvelle MDQ du Centre, il sera ouvert les lundi, mardi, Jeudi, vendredi de 16h30 à 19h, le mercredi de 14h à 19h et durant les petites vacances scolaires de 14h à 18h.

Ce lieu permettra aux jeunes de se retrouver après le collège dans leur quartier pour discuter entre ami(es), jouer au baby-foot, à la console.

Selon leurs envies, les jeunes élaboreront leur planning d'activité et mettront en place des projets. Cette année, l'équipe souhaite favoriser l'ouverture culturelle des jeunes en leur ouvrant les portes du Maroc. Au programme, danse orientale, cuisine... et préparation d'un séjour de 10 jours au Maroc en octobre 2016 pour 12 jeunes.

Le LALP est ouvert à tous, venez le découvrir dès la rentrée mais aussi lors de notre fête de la Maison de Quartier durant le Week-end des associations le samedi 5 septembre de 10h à 18h.



→ LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Jardins de Cocagne sont certifiés **agriculture biologique**, garantissant une culture propre des légumes.

L'Afeji est une association fondée en 1962 qui lutte contre toutes les formes d'exclusion, par le biais de formations professionnelles et scolaires, par l'accueil et la prise en charge des personnes, etc. Les Jardins de Cocagne «Les Hauts de Flandres» en sont un bel exemple que nous présente Jean-Bernard Schoonheere, son Chef de cultures.

AFEJI LA CULTURE DE LA SOLIDARITÉ



Jean-Bernard Schoonheere

“Nous dépendons de l'Afeji et regroupons trois jardins : Gravelines, Leffrinckoucke et depuis cette année Loon-Plage.

Nos salariés sont composés de personnes allocataires du RSA, loin de l'emploi et vivant souvent dans la

précarité. **Nous les aidons à remettre un pied dans le monde du travail, à lever les freins pouvant exister (sociaux, financiers, etc.) et à leur redonner goût au travail** en réalisant une tache noble : la culture de la terre.

Je suis, pour ma part, arrivé en mars et suis très satisfait car l'aspect humain est primordial pour moi et ici **ça ne peut pas fonctionner sans écoute et sans dialogue**. On ne cherche pas de la main-d'œuvre mais un vrai accompagnement au quotidien.



Nous employons donc 40 personnes sur les trois sites qui produisent des légumes pour plus de 400 adhérents : tomates, salades, courgettes mais aussi panais ou encore rutabaga. Nous allons d'ailleurs essayer de réintroduire le chou-fleur Martinet, espèce locale et actuellement disparue.

Les retours des consommateurs sont très bons, avec des personnes ayant (re) découvert des légumes, chaque panier étant composé de 6 légumes différents. De plus, **nous proposons chaque semaine des recettes et conseils pour préparer ces légumes**.

VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER ?

Une adhésion de 23€ vous sera demandée afin de pouvoir bénéficier des paniers. Le paiement peut faire l'objet de conditions particulières (semestriel, trimestriel ou mensuel).

Du jour de votre adhésion, vous disposez d'un panier chaque semaine (voir tarifs ci-dessous) à hauteur de 46 paniers environ par an. Vous êtes en congés ? Pas de problème, les paniers peuvent être suspendus pendant vos absences !

Différents points de retraits sont prévus sur Gravelines afin de récupérer vos paniers. Pour les connaître, il suffit de vous rapprocher de l'Afeji.



Tarifs des paniers pour 2015 :
1/2 part (quantité de légumes pour 2 personnes) : 9€
3/4 part : 12,50€
1 part complète : 17€

+ d'infos

Afeji

752 route des Furnes - Leffrinckoucke
Tél : 03 28 69 25 13
Mail : jardindecocagne@afeji.org

12

hectares de production

→ 400 adhérents

→ Plus de 100 variétés de légumes et aromates cultivées

→ 46 paniers par an



→ Boucles de l'Aa A vos inscriptions !

Le dimanche 18 octobre aura lieu la 19^{ème} édition des Boucles de l'Aa ! Cette course populaire, organisée par la Ville de Gravelines avec le soutien actif de Courir à Gravelines rassemble chaque année plus de 1000 joggeurs, amateurs ou confirmés. Vous souhaitez y participer ? Les inscriptions sont ouvertes !

Cette année encore, vous avez le choix entre différentes distances : 1 km, 2 km, 5,7 km ou 10 km suivant votre catégorie.

Par internet :

Jusqu'au 16 octobre minuit,
via le site
<http://couriragravelines.free.fr>

Par courrier :

A envoyer avant le 13 octobre
(cachet de la Poste faisant foi) à :
Boucles de l'Aa – BP 108
59820 Gravelines

Attention, aucune inscription
ne sera acceptée le jour de la
course !

Sur place :

Jusqu'au 16 octobre
à la **Direction des Sports**
Rue Léon Blum – 59820 Gravelines
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

A Sportica

le 17 octobre de 15h à 17h

+ d'infos

Courir à Gravelines
<http://couriragravelines.free.fr>
bouclesdelaa@free.fr

GRAVELINES C'EST SPORT !

→ Arts martiaux

Une médaille de bronze pour le Président



Le 27 juin dernier, Bernard Francq, Président du club Gravelines Arts Martiaux se rendait au Championnat de France de Karaté (kumité/combat) à Paris. Il y décrocha d'ailleurs une médaille de bronze.

C'est dans la catégorie vétéran + de 84 kilos que le gravelinois s'est illustré en remportant deux de ses trois combats. Une grande satisfaction pour le club et pour ce passionné, qui pratique le karaté depuis 25 ans.

Vous êtes intéressés par les arts martiaux ? La reprise des entraînements se fera le dimanche 6 septembre au dojo de Sportica. N'hésitez pas à pousser la porte de la salle et découvrir ce sport !

+ d'infos

Gravelines Arts Martiaux
www.gravelines-karate.com

→ Cyclotourisme

3^{ème} Randonnée des Remparts

Le dimanche 11 octobre prochain aura lieu la Randonnée des Remparts ! Cette manifestation, organisée par l'USG Cyclotourisme et ouverte à tous, avait l'an dernier accueilli plus de 350 participants.

La nouvelle édition de la Randonnée des Remparts proposera notamment des parcours VTT qui emprunteront les zones techniques de Gravelines avec la pépinière, le PAarc des Rives de l'Aa ou encore le théâtre de verdure. Des circuits pédestres et de vélo de route seront également au programme de cette belle journée !

Les différents circuits :

Pour le vélo de route : 25, 50 et 80km
Pour le VTT : 20 et 40 km
Pour la marche : 12km



Les tarifs sont de 5€ pour les non licenciés et de 4€ pour les licenciés. Le tarif pour la marche est de 3€.

Les départs/inscriptions se font à partir de 7h30 au PAarc des Rives de l'Aa (travaillement, collation et nettoyage du vélo sur place).

+ d'infos

USG Cyclotourisme
www.usgravelines-cyclo.com



L'USG Tennis réunit les adeptes de la balle jaune depuis maintenant 50 ans. Petits et grands, amateurs ou confirmés, chacun y trouve sa place et pratique le tennis en toute convivialité.

TENNIS JEU, SET ET MATCH POUR L'USG TENNIS

Nous avons rencontré Marie-José Lesage, nouvelle Présidente, pour faire le point sur le club, ses objectifs et ses actualités.



Marie-José Lesage,
Présidente de l'USG Tennis

Pouvez-vous nous présenter le club ?

“Le club compte **217 licenciés** (dont la moitié d'enfants) et propose la pratique du tennis en loisir ou en compétition. Nous avons d'ailleurs pas moins de **13 équipes de compétiteurs** qui évoluent du niveau pré-national à régional.

On peut débuter dès l'âge de 5 ans avec l'école de tennis, qui regroupe différents niveaux : baby tennis, mini tennis, initiation et perfectionnement. Les cours sont assurés par deux entraîneurs diplômés d'Etat : Mélody Bouteille et Christophe Agez.

Dans les mois et années à venir, j'aime-rais **développer encore plus la branche féminine du club**, et réussir à créer de nouvelles équipes de compétition. Alors mesdames, si vous êtes intéressées, n'hésitez pas à nous contacter !”

217
licenciés
→ 2 entraîneurs diplômés d'Etat
→ 6 courts extérieurs
→ 4 courts intérieurs



VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER À L'USG TENNIS ?

Pour se faire, rien de plus simple ! **Le club participe au week-end des assos, les 5 et 6 septembre. Rendez-vous donc le samedi au club pour une journée d'essais et de démonstrations et le dimanche à Sportica !**

La licence est valable du 1^{er} octobre au 31 septembre et coûte 105€ pour un adulte et 70€ pour un enfant. Possibilité de licence pour une demi saison ou pour l'été uniquement.

+ d'infos
USG Tennis
Tél : 03 28 65 40 51
www.usg-tennis.com

L'INFO DES ASSOS

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN / 03 28 23 59 92

→ RENDEZ-VOUS



Week-End des Assos
SAMEDI 5 DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2015

Téléchargez le programme sur www.ville-gravelines.fr

Les associations vous ouvrent leurs portes !

Renseignements : 03 28 23 59 92
www.ville-gravelines.fr
Maison des Associations et du Citoyen Gravelines
VILLE DE GRAVELINES

SOIREE DE L'ESPOIR
Samedi 10 Octobre 2015 19h
Scene Vauban Gravelines
CABAR' EVE

Repas Spectacle Soirée dansante Au Profit de l'Association L'espoir de Vivre
Assiette de Charcuterie Poulet à la Bière Et les Petits Légumes Fromage Tarte Normande Et la Boule de Glace
Patisseries Réservation 06.69.17.33

INDEPENDANCE

→ L'association "Les Pavés Roulants" en partenariat avec la S.P.A, organise le samedi 20 septembre 2015 la 2^{ème} édition "Les 4 pattes et 2 roues" sur le site de la SPA de St Georges sur l'Aa.

Au programme : Concert de SPLEEN (ainsi que d'autres groupes), baptême de motos et de Trikes, balades organisées, grande tombola, divers stands...

/ VIE PRATIQUE - VIE CITOYENNE



Comme nous vous l'avions annoncé, 6 rendez vous intitulés **PAROLES D'HABITANTS** (1 au Pont de Pierre, 1 à Gravelines centre, 2 à Petit Fort Philippe et 2 aux Huttés) seront proposés aux habitants de Gravelines.

Au cours de ceux-ci, les habitants pourront se joindre aux élus, techniciens et partenaires pour venir échanger sur des thématiques touchant leur vie de quartier.

La première rencontre s'est déroulée le samedi 18 avril dernier dans le quartier du Pont de Pierre.

Vous trouverez ci-dessous dans un premier temps un compte rendu des questions posées par le biais de la boîte email parolesdhabitants@ville-gravelines.fr

Dans la page citoyenne d'octobre, nous ferons le point sur les questions posées par les habitants présents à la rencontre et les diverses questions en cours.

constructeurs déjà en place. Les vis-à-vis sont à moins de 10 m des baies vitrées. Quelles solutions pourriez-vous proposer afin de réduire l'impact néfaste sur nos vies et nos maisons causé par ses constructions ?

Réponse par M. Le Maire :

Logements BOUYGUES : le projet initié par EDF au niveau national. La commune n'a été informée que très tardivement.

La négociation s'est faite entre personnes privées (propriétaire des terrains et Bouygues Immobilier mandaté par EDF).

La ville délivre le permis de construire après avoir vérifié que le projet est conforme aux règles d'urbanisme.

M. Le Maire propose :

- de vérifier que le projet a bien respecté les normes de construction même s'il y a grande chance que ce soit le cas,

- de mettre en place une réunion avec Bouygues et les habitants concernés pour connaître les aménagements prévus après les constructions pour le cadre de vie (plantations etc...)pour réduire les nuisances.

Sur la rue du Pont de Pierre ancienne route de Bourbourg : qu'en est-il du raccordement au réseau des eaux usées des maisons de cette portion de rue ?

Pas de réseau public d'assainissement envisagé à court ou moyen terme. Cette portion de route est classée en zone d'assainissement autonome.

Réponse faite par les services de la CUD :

Le raccordement au réseau d'eaux usées de la rue du Pont de Pierre nécessite une extension de réseau existant qui, sous réserve d'une étude de faisabilité, coûterait plus de 100 000 €TTC pour un nombre inférieur à 10 habitations ; les habitations situées au-delà du waternet impliquent un franchissement de ce dernier ce qui représente un obstacle à l'écoulement "gravitaire" du réseau et un coût

supplémentaire. Il n'est pas envisagé de créer ce réseau dans un avenir proche.

- P L U des terrains qui longent cette route actuellement classée en Zone Classée. A l'avenir, y aura t-il des modifications : exemple construction du futur Intermarché dans cette zone classée.

Pour ce qui concerne la zone commerciale, le projet est une opération pilotée par la ville de Gravelines.

Celle-ci est propriétaire des terrains, il est prévu que l'aménagement de la zone se fasse par un aménageur privé (probablement Immo/Mousquetaires =Intermarché)

La ville a demandé l'ouverture à l'urbanisation de la zone dans le cadre d'une révision simplifiée du PLU. La desserte en assainissement de cette zone est complètement indépendante de l'extension du collecteur rue du Pont de Pierre.

Quand seront rétrocédés à la commune, les voiries et les espaces verts du nouveau lotissement derrière la Maison de quartier du Pont de Pierre ? Quels aménagements sont prévus ?

Aucune rétrocession de prévue pour l'instant. Il faut attendre la fin des constructions et des travaux de finition réalisés par l'aménageur (enrobés, plantations....). Ensuite, celui-ci contactera la commune et la CUD pour la rétrocession.

→ À NOTER

Le samedi 17 octobre se déroulera la 2^{ème} rencontre Paroles d'habitants. Elle aura lieu dans le quartier des Huttés à la salle Gérard Caloone de 9h à 12h.

Dès à présent, vous pouvez, si vous le souhaitez, poser vos questions relatives à la vie de votre quartier par le biais du mail parolesdhabitants@ville-gravelines.fr



TRAUX RUE BROSOLETTE 1

Des travaux d'assainissement et de réfection de chaussée et trottoirs vont démarrer rue Pierre Brosolette à partir du 14 septembre, et ce pour une durée de 7 mois. Cela concerne la portion de rue allant des ateliers municipaux à l'impasse Colin.

TRAUX DU TERRAIN 2 SYNTHÉTIQUE

Souhaité depuis plusieurs années, le remplacement du terrain en schiste rouge de la plaine du moulin par un terrain synthétique, a débuté début août.

Ce nouvel équipement devrait être mis à la disposition de l'U.S.G Football et des collèges en automne, il complétera les autres terrains de football en herbe dont bénéficie actuellement le club. Avec des qualités proches des terrains naturels, celui-ci doit pouvoir accueillir des entraînements, des matchs de championnat mais aussi les plateaux de jeux à 7 dans toutes les conditions atmosphériques.

AMÉNAGEMENT
LES RÉALISATIONS
EN COURS

TAILLES DE TRONCS À LA 3 PÉPINIÈRE

Le service Parcs et Jardins, avec l'aide du service Transports et des Ateliers municipaux, réalise actuellement la taille de troncs à la pépinière.

Ces troncs proviennent de la société LEV de Gravelines qui a proposé à la ville de les récupérer afin d'en faire des copeaux pour le mulching des massifs.

Finalement ces troncs serviront à réaliser des équipements. Ils sont découpés en bancs, en canoë, en formes libres.

3



2

TRAUX DANS LES ÉCOLES 4 (ZAC 1...)

Mise en œuvre d'un nouveau revêtement de sol souple dans les salles de classe et bureau de la ZAC1. Des travaux d'entretien de peinture, éclairage, réfection menuiserie, plomberie, sanitaire ont aussi été effectués.

RÉFCTION DES BÉTONS 5 DE FAÇADE

Des travaux de réfection de la structure béton des écoles Vendiesse, Lamartine et IUFM sont en cours, travaux reprenant la passivation des aciers, la reprise des bétons éclatés.

5



/ EN BREF...

SUBVENTIONS DU CONSEIL RÉGIONAL

La Commission Permanente du Conseil régional s'est réunie le 6 juillet dernier et a décidé d'attribuer une aide régionale d'un montant de 7200,00 € à la Ville de Gravelines destinée à financer l'organisation de l'exposition intitulée « Chers modèles, hommage à Charles Gadenne » qui se déroulera au Musée du dessin et de l'estampe originale du 10 octobre 2015 au 7 mars 2016.



RECENSEMENT MILITAIRE



→ Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Qui ?

Tous les français, filles et garçons entre la date de leur 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant

Pourquoi ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

Par internet

- 1 / Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
- 2 / Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille
- 3 / Allez dans la rubrique « catalogues des services », cliquez sur « les démarches », puis dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne »
- 4 / Vous n'avez qu'à suivre les instructions

A la Mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille

Plus d'infos au service Affaires Démographiques
Tél : 03 28 23 59 36

BOURSE AUX VÊTEMENTS ET LAYETTE

La Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe organise une bourse aux vêtements automne/hiver pour adultes et enfants (à partir de 6 ans)

Le mardi 22 septembre de 9h à 16h

Et une vente layette et matériel de bébé

Le mardi 13 octobre de 9h à 16h

Renseignements au 03 28 51 82 30

BON APPÉTIT LES PETITS !
GRILLE DES MENUS SERVIS
EN RESTAURATION SCOLAIREDU 1^{ER} AU 4 SEPTEMBRE

→ Mardi - RENTRÉE DES CLASSES

- Betteraves rouges • Raviolis Gratinés • Glace
- Jeudi : • Sauté de bœuf aux oignons • Jardinière de légumes • Tome blanche • Fruits de saison
- Vendredi : • Filet de poisson et quartier de citron • Epinards à la crème/riz • Brie • Salade de fruits

DU 7 AU 11 SEPTEMBRE

- Lundi : • Longe de porc sauce grand-mère • Frites • Mimolette • Compote de pomme + biscuit
- Mardi : • Courgettes râpées • Cuisse de poulet • Ratatouille et semoule • Crème dessert au chocolat
- Jeudi : • Filet de poisson sauce à l'oseille • Haricots verts et pommes de terre • Pyrénées • Fruits de saison
- Vendredi : • Carottes râpées à l'orange • Sauté de veau aux champignons • Tortis • Yaourt nature sucré

DU 14 AU 18 SEPTEMBRE

- Lundi : • Bœuf carottes • Macaronis • Gouda • Fruits de saison
- Mardi : • Salade composée • Crumble de poisson • Pommes vapeur et brocolis béchamel • Fromage blanc + biscuit
- Jeudi : • Poule au riz • Légumes du pot • Fournols • Fruits de saison
- Vendredi : • Pâté de campagne • Sauté de porc au caramel • Bâtonnière de courgettes et pommes de terre • Gâteau de semoule sauce caramel

DU 21 AU 25 SEPTEMBRE

- Lundi : • Concombres bulgares • Poisson pané sauce tomate • Blé aux petits légumes • Liégeois à la vanille
- Mardi : • Rôti de bœuf sauce tartare • Frites/salade • Bleu • Fruits de saison
- Jeudi - REPAS PRODUITS LOCAUX
 - Sauté de volaille • Pommes vapeur et chou-fleur • Mont des Cats • Pomme au four à la cassonade
 - Vendredi : • Salade fromagère • Jambon braisé • Duo de purées (pommes de terre / potiron) • Yaourt aromatisé

DU 28 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE

- Lundi : • Daube de boeuf aux pruneaux • Pommes rissolées • Vache qui rit • Fruits de saison
- Mardi : • Carottes râpées à l'orange • Filet de poisson • Ratatouille et semoule • Yaourt nature sucré
- Jeudi : • Macédoine mayonnaise • Chipolatas, Compote et pommes de terre • Fruits de saison
- Vendredi : • Spaghettis carbonara • Camembert • Clafoutis aux fruits rouges

DU 5 AU 9 OCTOBRE

- Lundi : • Couscous (poulet et merguez) • Gouda • Mousse au chocolat
- Mardi : • Mijoté de bœuf à la moutarde • Pommes braisées et salade • Brie • Fruits de saison
- Jeudi : • Tomates vinaigrette • Emincé de volaille sauce au fromage • Pâtes • Fruits de saison
- Vendredi : • Salade aux pommes • Poisson sauce beurre blanc et son quartier de citron • Brocolis et riz • Fromage blanc + biscuit

DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?



Le Centre d'Incendie et de Secours de Gravelines recrute des sapeurs-pompiers volontaires. Aussi si vous êtes intéressés par cet engagement citoyen, plusieurs conditions sont à remplir :

- Habiter à moins de cinq minutes du Centre d'Incendie et de Secours (C.I.S) de Gravelines
- Etre âgé de 18 ans au moins
- S'engager à exercer son activité de SPV avec obéissance, discrétion et responsabilité
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale
- Jouir de ses droits civiques et avoir un casier judiciaire vierge
- Etre à jour dans vos vaccinations, y compris l'hépatite B

La campagne de recrutement se déroulera en plusieurs étapes. Jusqu'à fin janvier, tous les candidats seront reçus en entretien par le Capitaine Cyril Fournier afin d'évaluer leurs motivations et de répondre à toutes les questions pratiques. **Attention, la date limite des entretiens est fixée au 31 janvier 2016.**

Des évaluations physiques et théoriques seront organisées en 2016 pour réaliser une sélection. Une fois les résultats connus, un entretien avec le Chef de Groupe-ment ainsi qu'une visite médicale d'aptitude pour les candidats retenus, seront programmés.

Plus d'informations auprès du SDIS au 03 28 51 91 60 ou sur www.sdis59.fr

DELTA FM : TOUJOURS PLUS FORT

1^{ère} radio du dunkerquois avec 90 000 auditeurs par jour.

80 000 auditeurs en 2013 et 85 000 auditeurs en 2014.



Dans le Boulonnais, Delta FM double son audience et réalise un score historique.
Dans l'Audomarois, Delta FM fidélise ses auditeurs.

CONCOURS VIDÉO «ÇA TOURNE À GRAVELINES!»



Dans le cadre du 8^{ème} Festival de la Jeunesse qui aura lieu du 18 au 31 octobre, la Médiathèque, en partenariat avec le service Jeunesse, l'AGAM et Sportica, organise un concours vidéo, destiné aux jeunes de 11 à 15 ans.

Comment y participer ? C'est très simple. **Il suffit de filmer ta ville, seul ou en équipe de 3 maxi, à l'aide d'un caméscope ou d'un smartphone...** Montre nous comment tu vois ta ville, les endroits que tu aimes, les activités, et filme les ! Ton film, composé d'images fixes ou filmées, doit durer de 3 à 6 minutes.

Pour le montage du film, il faut obligatoirement le réaliser à l'Espace Culture Multimédia de la Médiathèque (les mardis et vendredis de 17h à 18h30, le mercredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h).

Attention il faut remettre ta vidéo avant le 21 octobre.

Sont à gagner une caméra gopro, un lecteur MP4 et une perche télescopique.

Les inscriptions se font à la Médiathèque du 1^{er} au 30 septembre.

Plus d'informations auprès du service Jeunesse au 03 28 65 52 85

Etre Jeune à Gravelines
www.ville-gravelines.fr

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES



Dans le cadre des élections régionales programmées les 6 et 13 décembre prochains, **une procédure exceptionnelle de révision des listes électorales est mise en place afin de permettre aux citoyens ayant fait une démarche d'inscription entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015 de participer à ce scrutin.**

Aussi les nouveaux électeurs (inscrits avant le 30 septembre 2015) ainsi que ceux ayant fait un changement d'adresse vont recevoir une nouvelle carte d'électeur. C'est pourquoi **on invite les électeurs ayant déménagé ces derniers mois à bien vouloir se rendre au service Affaires Démographiques afin d'actualiser leurs adresses, et par conséquent leurs bureaux de vote.**

Plus de renseignements auprès du service Affaires Démographiques
Tél : 03 28 23 59 36

JOURNÉE MONDIALE DE LA VUE



Le Lions Club International organise le jeudi 8 octobre une journée d'information et de contrôle gratuit de la vue à destination de tous les publics. Les membres du Lions Club Gravelines-Energie vous accueilleront **de 9h à 12h et de 14h à 18h au sous-sol de l'Arsenal.**

Venez contrôlez gratuitement votre vue. Vous pourrez passer différents tests de la vue, poser toutes vos questions à des spécialistes. Un véritable outil de prévention et de détection. Une bonne prévention, c'est indispensable !



1/



2/



3/

/ ETAT CIVIL

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

- 1/ **Romain Bonnaillie et Adeline Chmielarz**
- 2/ **Hervé Sockeel et Delphine Robiquet**
- 3/ **Arnaud Ryckembusch et Estelle Delplace**
- 4/ **Arnaud Pecqueux et Patricia Marcant**
- 5/ **Nicolas Tellier et Margaux Flandrin**
- 6/ **Jonathan Agez et Stéphanie Barez**
- 7/ **Yannick Delrue et Nathalie Rathé**
- 8/ **Pierre-Alain Hetru et Fanny Fasquelle**
- 9/ **Olivier Teneur et Sandrine Prudhomme**
- 10/ **Sidoine Cousin et Aline Dambrune**
- 11/ **Jean-Yves Lion et Catherine Gendrin**



4/



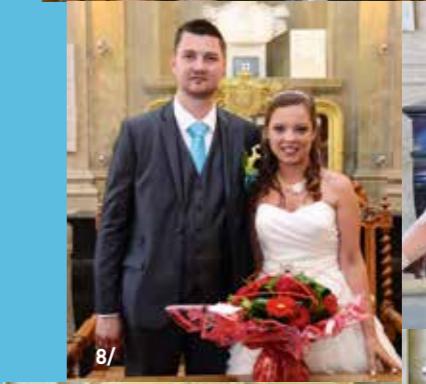
5/



6/



7/



8/



9/



10/



11/



12/



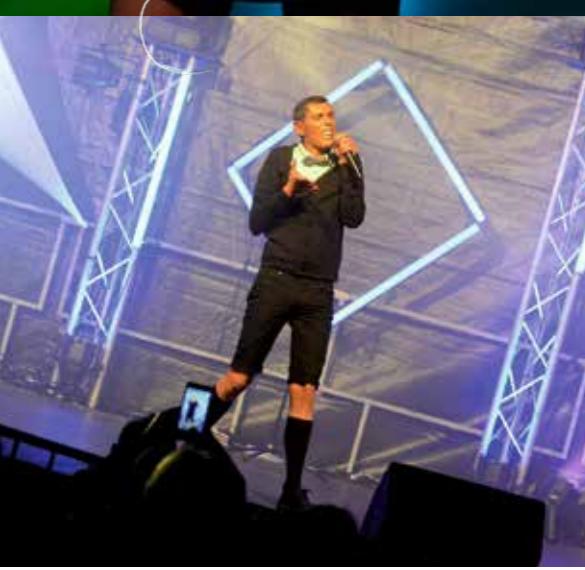
13/

FÉLICITATIONS

- 12/ **Noces d'Or pour Daniel Vérove et Colette Théry**
- 13/ **Noces de Diamant pour Abel Briche et Simone Vérove**

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **Augustin Vereertbrugghen**, veuf de Eliane Hocquette
- **Solange Toulouse**, veuve de Daniel Picque
- **Pierre Brunelot**
- **Marthe Lemaire**, veuve de Emile Vannieuwenhuyse
- **Alfred Daullet**, époux de Marcelle Millois
- **Marie-France Gobin**, veuve de Michel Dejonghe
- **Marie-Annyck Tacquet**
- **Irène Agez**, veuve de René Fournier
- **Luc Vandesompèle**
- **Louna Talleux**



→ La photo du mois

Merci à tous pour votre participation ! De nombreuses photos estivales nous sont parvenues, et c'est avec plaisir que la photo de **Grégory Magné** a été retenue ce mois-ci par notre jury.

N'hésitez pas à retenter votre chance, nous attendons vos clichés (non retouchés) avec impatience à servicecommunication@ville-gravelines.fr



DU 5 AU 25 AOÛT

Le village Copain du Monde et ses enfants de 26 nationalités différentes ont pu profiter des activités culturelles et de loisirs, et notamment d'un séjour de 3 jours à Paris. A l'occasion du 10^{ème} anniversaire du village, et des 70 ans du Secours Populaire Français, Valérie Trierweiler, marraine des villages, leur a rendu visite le 21 août dernier, accompagné de Julien Lauprêtre, Président du SPF.



LUNDI 24 AOÛT

Une cérémonie de mise à l'honneur a eu lieu en Mairie de Gravelines à l'occasion du départ d'Antoine Assice, Directeur d'Unité du Centre Nucléaire de Production d'Électricité.



DU 24 AU 26 JUILLET

Frédérique Plaisant, Adjointe au Maire, et Hervé Coubel, Conseiller Municipal se sont rendus en Islande dans le cadre du jumelage avec la ville de Fáskrúðsfjörður.

→ Ils sont passés par Gravelines...

L'équipe nationale de basket de Centrafrique est venue à Gravelines du 8 juillet au 17 août pour un stage de préparation en vue de la coupe d'Afrique des Nations.

Une réception au Salon d'Honneur de la Mairie a été organisée le 13 juillet dernier afin de saluer l'équipe, en présence du Président de la Fédération Centrafricaine de Basket, Jean De Dieu Mageot.

TÉLÉCHARGEZ LES ANCIENS NUMÉROS DU JOURNAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Les anciens comptes-rendus du Conseil Municipal sont toujours disponibles sur www.ville-gravelines.fr dans la rubrique "Les Journaux du Conseil" (partie gauche de la page d'accueil).



ZOOM SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

→ SÉANCE DU MERCREDI 1^{ER} JUILLET 2015

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du mercredi 1^{er} avril 2015.

2. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir au Maire

A. SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

3. Subvention exceptionnelle de 2 000€ à l'association «Gravelines Natation» pour l'organisation des Championnats de France de Natation en eau libre sur le PAarc du 4 au 7 juin 2015

Adopté à l'unanimité

4. Subvention exceptionnelle de 1 000€ à l'association «Handi Basket Club» pour le déplacement aux Play Of du 24 au 26 avril 2015

Adopté à l'unanimité

5. Partenariat avec le Centre Nucléaire de Production et d'Électricité de Gravelines/Ville de Gravelines - Demande de subvention auprès de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de la Région Nord Pas-de-Calais pour le service de la Canote

Adopté à l'unanimité

6. Unicef France - Association des Maires de France/Ville de Gravelines - Renouvellement du titre «Ville Amie des Enfants» moyennant une cotisation annuelle de 200€

Adopté à l'unanimité

7. Demande de subvention au Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais - Festival de Jeunesse la «DELIRE GRAV» pour l'organisation d'une manifestation sportive intégrant les notions de développement durable

Adopté à l'unanimité

8. Subvention exceptionnelle de 7 200€ aux éclaireuses et éclaireurs de France - Groupe de Loon Plage, pour les frais liés au séjour d'enfants à la ferme Daullet dans le cadre Village Copain du Monde

Adopté à l'unanimité

B. CULTURE-COMMUNICATION RELATIONS EXTÉRIEURES

9. Demande de subvention d'un montant de 11 485€ au Fonds Régional d'Acquisition des Musées pour l'acquisition d'œuvres d'Art.

Adopté à l'unanimité

C. ENVIRONNEMENT

10. Subvention exceptionnelle d'un montant de 500€ à l'association «Amicale des sapeurs pompiers» pour le réaménagement d'un espace de convivialité et de repos pour les sapeurs pompiers et les stagiaires du centre de Gravelines

Adopté à l'unanimité

11. Validation du plan de prévention du bruit dans l'environnement.

Adopté à l'unanimité

D. AMÉNAGEMENT URBAIN

12. Commission Communale pour l'accessibilité (voir encadré)

13. Etablissement recevant du public - Dépôt des demandes d'Agendas d'Accessibilité Programmée; le montant des travaux de mise en accessibilité a été estimé à 4 500 000€

Adopté à l'unanimité

14. Projet de démolition - Reconstruction - Vilogia, concernant 3 lots d'habitations lui appartenant,

POINT 12 du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2015

Commission communale pour l'accessibilité

L'article L. 2143-3 du code général des collectivités territoriales prévoit la création, dans les communes de plus de 5 000 habitants, d'une commission communale pour l'accessibilité.

Cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports et fait des propositions. Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal.

Elle tient à jour la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire communal et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

Elle doit également organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

La Commission Communale pour l'Accessibilité doit, dans l'exercice de ses missions, veiller à travailler en lien et en cohérence avec la commission intercommunale de la Communauté Urbaine de Dunkerque qui intervient dans ses propres domaines de compétence.

Le Conseil Municipal a donc voté la création d'une Commission Communale pour l'Accessibilité, qui sera présidée par Hervé Coubel, et composée comme suit :

• 7 représentants de la Commune (dont 1 représentant pour chaque

groupe d'opposition)

- 4 représentants d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique : Fnath - Afeji - Associations Pimpren'ailes - Écoute ton cœur

- 2 représentants d'associations ou organismes représentant les personnes âgées : Association des amis du 3^{ème} âge - Centre d'Action Sanitaire et Sociale

- 2 représentants des acteurs économiques : Unicom - Partenord Habitat

- 1 représentant d'autres usagers de la ville.

25. Affectation des résultats de l'exercice 2014

Adopté

Contre : 3 (Listes «L'Alternative : Changeons de Cap!» et «Les Non-Inscrits»)

26. Taxe foncière sur les propriétés bâties - Suppression de l'exonération en faveur des propriétés situées dans l'emprise des grands ports maritimes

Adopté à l'unanimité

27. Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE). Elle sera encaissée par la Communauté urbaine de Dunkerque pour l'année 2015 et reversée en totalité à la commune de Gravelines. Elle sera perçue par la commune à compter du 1^{er} janvier 2016.

Adopté :

Contre : 3 (Listes «L'Alternative : Changeons de Cap!» et «Les Non-Inscrits»)

J. QUESTIONS DIVERSES

Problème des guêpes et d'espaces verts - Rue des Nations Unis - Pont de Pierre.

+ d'infos

Si vous souhaitez obtenir des précisions au sujet d'un point voté en Conseil Municipal, vous pouvez contacter les services de la Mairie au

Tél : 03 28 23 59 00

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2009, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la Démocratie de proximité, une tribune politique est publiée chaque mois dans le magazine. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Élus du groupe municipal majoritaire (28 sièges)

LE CNPE⁽¹⁾ ENGAGÉ DANS DE GRANDS TRAVAUX

Véritable poumon économique pour notre commune et son agglomération, le CNPE de Gravelines se prépare au grand carénage, véritable remise à neuf de ses installations, et aux mesures post-Fukushima.

L'enjeu est important puisqu'il consiste à prolonger la durée de vie de la centrale nucléaire, comme cela se fait sur d'autres sites du même type : en renforçant la sûreté des installations et en développant de nouvelles structures administratives, nécessaires aux personnels supplémentaires.

La sûreté des installations est la préoccupation majeure d'EDF, et elle ne cesse de s'améliorer au fil du temps, intégrant les retours d'expériences nationaux et internationaux.

Cet investissement constitue une chance pour notre territoire et notamment pour les nombreuses entreprises de sous-traitance locales. De plus, un programme immobilier de 500 logements est en cours de réalisation ainsi qu'une nouvelle caserne de gendarmerie, dédiée à la sécurité du site.

Nous tenons donc à apporter tout notre soutien aux 2000 salariés de la centrale et à ses prestataires, et rappelons la nécessité de préserver la capacité d'indépendance énergétique de notre pays. Inutile de rappeler que le CNPE de Gravelines fournit toute l'électricité dont le Nord-Pas-de-Calais a besoin, entreprises et ménages confondus.

Nous tenons aussi à saluer le Directeur du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Gravelines, Antoine Assice, qui après 3 années à Gravelines rejoindra Paris où il prendra les fonctions de directeur de la sûreté du parc nucléaire français. Nous avons largement apprécié ses qualités professionnelles durant ces trois années de collaboration sur notre commune et souhaitons la bienvenue à son successeur, Monsieur François Goulain.

1- Centre Nucléaire de Production d'Électricité



Nous contacter:
Groupe
ENSEMBLE, pour
Gravelines Gagnant !

24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
Groupe soutenu par le PS, le MRC, le PRG et de nombreuses personnalités du monde économique, syndical et associatif.
Compte Facebook "Gravelines Gagnant"

Élus du groupe municipal (2 sièges) L'Alternative : Changeons de Cap !

MENSONGES ?

DIA

Nous sommes satisfaits d'apprendre par l'intermédiaire de la direction du DIA des Huttés que le magasin ne fermera pas. Cette éventuelle fermeture nous avait été présentée par l'adjoint au développement économique lui-même, lors de la commission « Développement Economique » du 10 novembre 2014. Nous nous en réjouissant d'autant que nous avons été le seul groupe à ne pas considérer cette éventualité comme un détail et à nous en inquiéter !

Engagement

Lors du conseil municipal de mars, nous avions interrogé la majorité concernant le suivi de prise en charge des prothèses auditives d'une salariée suite à sa demande de juillet 2013, la subvention ayant été votée en novembre 2014. On nous a répondu que ce dossier était réglé « depuis Fort Longtemps ! ». Lors du conseil municipal de juillet, j'intervenais pour dénoncer ce mensonge avec les certificats médicaux de la salariée à l'appui face à une majorité offusquée m'interdisant de les « Traiter de Menteurs ! ». Et pourtant... Il semblerait que grâce à notre intervention, ce dossier soit en voie d'être résolu, la salariée ayant rendez-vous au mois de septembre en mairie afin de passer commande ! « Depuis fort Longtemps ! » nous disait-on... Juillet 2013/ Novembre 2014/ Mars 2015/ Juillet 2015/ Septembre 2015 !

FN

Suite à ma réponse au FN lors du conseil municipal de juillet, par rapport à l'attaque qui nous avait été faite à travers l'une de leur Tribune et à l'insistance déployée par le Maire à voler au secours de ses représentants, nombreux ont été les Gravelinois à nous faire part de leur incompréhension face à l'emprise qui a été le sien. Il est certain que cette opposition bienveillante pour la majorité et votant toutes les délibérations en silence, lui constitue une alliée subjective.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée.

Nous tenant à votre disposition:
Maria Alvarez et Sabrina Vérove
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook " Maria Alvarez " et " L'Alternative Changeons de Cap "



Élus du groupe municipal (2 sièges) Gravelines Bleu Marine

Quand le gouvernement dépense, distribue, gaspille, achète des voix, ce sont les Français qui payent, qui s'appauvrisent et qui, pour un nombre toujours plus grand, se retrouvent à la rue. Sans logement !

Si cela ne vous gêne pas, alors je vous invite à reprendre votre occupation. Ce message n'est pas pour vous.

Pour les autres, une grande majorité je l'espère, il est temps de se mobiliser et de rentrer en résistance.

Les gouvernements successifs ont abandonné les Français, nous le savions déjà !

Mais outre les privations de liberté, le gouvernement actuel est en train de mettre les Français à la porte de chez eux !

Taxes, impôts, charges... **Les Français qui travaillent sont rackettés**, il n'y a pas d'autres mots, jusqu'à se retrouver à la rue.

En France, en 2015, des Français travailleurs et volontaires n'ont plus rien et sont acculés jusqu'à se retrouver à dormir dehors pendant que d'autres, toujours plus nombreux, sont accueillis à bras ouverts, n'ayons pas peur des mots !

Vous l'avez vu, vous aussi, il y a quelques semaines, avec les éleveurs qui demandent uniquement à vivre du fruit de leur travail.

Et encore une fois, ce gouvernement n'a rien compris !

Alors qu'il devrait prendre de réelles mesures pour libérer la filiale bovine et défendre nos agriculteurs et éleveurs à Bruxelles, sa seule réponse a été une énième aide qui certes va permettre à certains de sauver, temporairement, leurs exploitations, mais pour combien de temps ?

Encore une fois, le gouvernement a tenté de régler un problème par une dépense ! Il a dépensé l'argent que les Français n'ont plus. Encore une fois, il a balayé le problème sous le tapis en augmentant la dette !

Il est temps d'agir avec le FRONT NATIONAL !

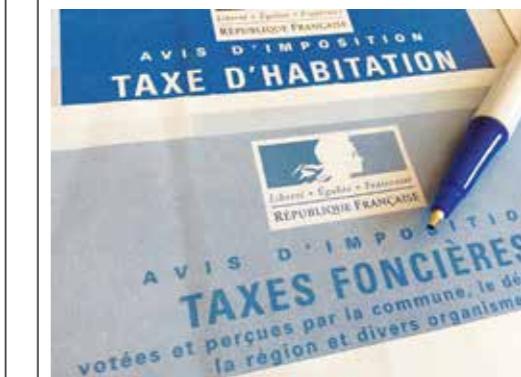
Gravelines Bleu Marine
3 rue Jean de la Fontaine - 59820 Gravelines
Contact : GravelinesBM@gmail.com



Élu du groupe municipal (1 siège) Les Non-Inscrits

INTERVENTION AU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2015 POINT 27 TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ.

Monsieur le Maire, je suis très surpris de voir que vous revenez sur une délibération prise le 5 juillet 1995 par votre prédécesseur en l'occurrence Léon PANIER. Délibération adoptée à l'unanimité, qui consistait à la suppression de la taxe locale sur l'électricité; quoi de plus normal à GRAVELINES avec la plus importante centrale nucléaire d'Europe. Le CNPE de Gravelines contribue largement dans le budget de la commune, ne serait-ce par la taxe foncière sans parler de la compensation de la TPU. L'une des tombées directes, afin de redonner aux gravelinois du pouvoir d'achat perdu, serait le maintien de cette exonération. Puisque jusqu'à aujourd'hui, vous ne percevez pas cette taxe estimée à 282 000€ en 2013 sur les consommations de 2010.



Le conseil municipal est-il souverain ? Après le vote des taux, voici un courrier émanant de la CUD indiquant je cite : « comme cela a également été convenu, il appartient à chaque conseil municipal de fixer le coefficient multiplicateur unique. Il avait été envisagé d'un commun accord de fixer pour 2016 ce coefficient à 8 pour l'ensemble des communes de plus de 2000 habitants. »

En un seul conseil, vous proposez la création de DEUX TAXES. Si Léon PANIER a été le Maire qui a baissé par deux fois la taxe d'habitation et a supprimé la taxe locale d'électricité. **Contrairement à vos engagements électoraux, vous serez le maire qui a instauré la taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et qui a rétabli la taxe sur la consommation finale d'électricité.**

Vous comprendrez que je vote contre cette délibération.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Tribune rédigée le 20 août 2015

Nous tenant à votre disposition :
Guy Vermeulen
Contact : guy.vermeulen@outlook.fr
NOUS SOMMES CHARLIE



SEMAINE DE DÉCOUVERTE ARTISTIQUE

DU LUNDI 28 SEPT. AU DIMANCHE 4 OCT. 2015

CENTRE ARTISTIQUE
ET CULTUREL FRANÇOIS MITTERRAND
ENTRÉE LIBRE - RÉSERVATION INDISPENSABLE (PLACES LIMITÉES)
SERVICE CULTURE : 7 RUE A. VANDERGHOE - TÉL. : 03 28 24 85 65

CONCERT D'OUVERTURE
LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015
À 19H
PAR BERTIN D'HOLLANDER ET NICOLAS
ESTOCQUY

DUO FLÛTE
GUITARE

EXPOSITION
DU 26 SEPT. AU 2 OCT. 2015
PAR CAPTAIN NICO

LES GUITARES
A MANU

RÉCIT SOLO DE CLOWN
MARDI 29 SEPTEMBRE 2015
À 19H
PAR LA COMPAGNIE L'ÉTOURDE - DES 10 ANS

EST-CE
QU'ON ME VOIT ?

CONCERT / EXPOSITION
MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2015
À 14H30 : GROUPES JEUNE
A 19H : TOUT PUBLIC
INQUIET CONCERT D'EXP.
ENTRÉE LIBRE
RÉSERVATION AU 03 28 24 85 65

EmMANUel PONS
EN CONCERT

THÉÂTRE
JEUDI 1^{er} OCTOBRE 2015
À 19H
PAR LA COMPAGNIE BANQUEUS ART

JUSQU'À LA
PROCHAINE NUIT

CONCERT
VENDREDI 2 OCT. 2015
À 20H30
STÉPHANIE SALMIN
& PIERRE SOLOT

DUO
SOLOT



CONCERT & DANSE
SAMEDI 3 OCTOBRE 2015
À 20H30

LA PENA LOS
FLAMENCOS

CONCERT DE CLÔTURE
DIMANCHE 4 OCTOBRE 2015
À 18H
UNE CRÉATION ORIGINALE AUTOUR DE
TEXTES DE MUSIQUES ANCIENNES
PAR SAMUEL CATTIAU, CONTRE-TENOUR
quentin du Jardin, Guitare
mathieu saglio, Violoncelle
ATTENTION CE SPECTACLE
A LIEU À L'ÉGLISE ST THOMAS
BECKET AUX HUTTES

RESONANCE



SERVICE CULTURE, 7 RUE VANDERGHOE
59820 GRAVELINES - TÉL. 03 28 24 85 65
WWW.VILLE-GRAVELINES.FR
SCÈNE VAUBAN



VILLE
DE
GRAVELINES

Direction
de la Culture